

À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no :
	Assemblée du : 5 novembre 2014
	Résolution no : <u>CA-2014-24</u>
pour autobus urbains, dans le cadre des achat Société de Transport de Laval (STL), du Résea Capitale (RTC), de la Société de transport de	trente-six (36) mois, pour la fourniture de vitres et de pare-brises is regroupés de la Société de transport de Montréal (STM), de la u de Transport de Longueuil (RTL), du Réseau de Transport de la Sherbrooke (STSherbrooke), de la Société de transport de Lévis puais (STO), de la Société de Transport de Trois-Rivières (STTR) Saguenay).
Les trois (3) contrats seront adjugés aux e recommandation.	entreprises suivantes, tel que détaillé à l'annexe jointe à la
 PRÉVOST, UNE DIVISION DU GROUPE VOLVE NORTH AMERICAN TRANSIT SUPPLY CORPE CBM N.A INC. 	
Pour un montant, pour la STM, de 1 080 452,55 1 242 250,32 \$ toutes taxes incluses.	5 \$, plus les taxes de 161 797,77 \$, pour un montant maximum de
Suite de la rubrique « Recommandation » annexée à	la présente recommandation
LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR	LA SOCIÉTÉ DE : 1 242 250,32 \$ TTI
REQUÉRANT: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT Nom: Line Boucher Titre: Directrice	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE : RESSOURCES HUMAINES ET SERVICES PARTAGÉS DATE : 15 \ 180 \ 14 Nom : Alain Brière Titre : Directeur exécutif
SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :	

EXPOSÉ DU BESOIN :

Cette recommandation porte sur l'adjudication de trois (3) contrats pour la fourniture de vitres et pare-brises pour les autobus des sociétés de transport, et ce, afin d'assurer la continuité des activités.

Dans le cadre des objectifs de globalisation des achats et de réduction des coûts, cet appel d'offres favorise les économies d'échelle et facilite le processus d'approvisionnement pour les sociétés participantes.

Les prévisions des besoins, pour la STM, ont été évaluées par la Division gestion des matières, entreposage et distribution de la Direction chaîne d'approvisionnement, en collaboration avec la Direction entretien bus.

OBJET : STM-4725-02-14-54 (Adjudication) Fourniture de vitres et de pare-brises pour autobus urbains (achats regroupés)						
Processus d'Adjudication de contrat :						
INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS :	ANNEXES JOINTES :					
Nouveau contrat :	Avis des affaires juridiques : Analyse technique : Analyse des prix : Analyse de qualité :					
De gré à gré : Sur invitation : Publique : Sur invitation : Publique : Sur invitation : Publique : Sur invitation : Sur invitation : Publique : Sur invitation : Sur invitation : N/A Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : 5 Nombre de soumissions déposées : 3	Rapport sur la conformité des soumissions : Rapport d'évaluation des offres : Liste des soumissionnaires : Autres annexes :					
CHEMINEMENT (Comité GPP, comités du	conseil d'administration)					
GPP N/A	Comité du CA N/A					
DÉMARCHE ET CONCLUSION La démarche de l'appel d'offres Un appel d'offres a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal, le 11 juillet 2014 et sur SEAO, le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 18 août 2014. Le marché L'appel d'offres s'adressait aux plus importants distributeurs de vitres et de pare-brises pour autobus urbains. Analyse des soumissions Cinq (5) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et trois (3) d'entre elles ont déposé une offre, qui ont été déclarées recevables. Les prix sont fermes pour les dix-nuit (18) premiers mois du contrat. Par la suite, une augmentation, selon l'Indice des prix des produits industriels (IPPI), est permise au dix-neuvième (19°) mois du contrat. Règle d'adjudication Comme le prévoyaient les termes et conditions de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger les contrats aux soumissionnaires conformes ayant soumissionné le prix le plus bas par item au bordereau de prix. Option(s) de renouvellement Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement. Suite de la rubrique « Démarche et conclusion » annexée à la présente recommandation						
<u>DÉVELOPPEME</u> Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développen	nent durable (PC 1.13) :					
Le regroupement d'achats entre les sociétés de transport a permis d'une part de globaliser les besoins et, d'autre part, d'échanger afin d'obtenir de meilleures offres en terme de coût et de qualité, permettant ainsi à la STM d'améliorer ses performances sociales, économiques et environnementales dans ses processus d'achat.						
PRÉPARÉ PARÉ DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION DATE : 20/10/20/4 Nom : Gérard Leong Titre : Administrateur de contrats	Service : Direction chaîne d'approvisionnement CUCVO DATE : 21 10 2014 Nom : Line Boucher Titre : Directrice					

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET: STM-4725-02-14-54 (Adjudication)

Fourniture de vitres et de pare-brises pour autobus urbains (achats regroupés)

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE : « Recommandation »

Adjudicataires	SEE SEE	RYC	É	ris.	ST0	STSherbrooke	STSaguenay	STLAVIS	RTT8	Total
PEVOET, UNE DIVISION DU GROUPE VOLVO CANADA HIC	944 079,43 \$	563 789.93 \$	205 443 60 8	72 784,32 \$	203:783:74 \$	39 766,81 5	74 955 00 \$	35 745.58.5	14 500,51 8	2 153 831,62 8
CBM N.A INC	74 913,77 \$	7 411,73 \$	3 373,45 3	4 233,41 \$	18 936 82 \$	734.12.8	0.00.5	1.108,57 \$	131,193	110 543 05 \$
NORTH AMERICA TRANSIT SUPPLY CORPORATION (NATSCO)	61.459.35 \$	21 824 00 \$	£651,20 \$	2 935 50 %	13 328,30 8	3.617,40.5	0.003	0.00 \$.657,60 \$	108 373.36 \$
Montant sans taxes	1 080 452,55 \$	993 025,66 \$	214 468,25 \$	79 963,23 \$	235 998,66 \$	43 138,33 S	74 955,00 \$	36 854,15 \$	15 192,30 5	2 374 048,33 \$
TPS (5%)	54,022,63 \$	29 651 28 \$	10 723,41 \$	3.098,16.5	11 799.64 \$	2 156.92 5	3.747.75\$	1 842.71 \$	759:62.8	118 702,42 \$
TVQ (9,975%)	107 775 14 5	59 154.31 \$	21 393 21 \$	7 976 33 8	23 540.89 \$	4 303,05 \$	7.476.76.\$	3 676 20 \$	1 515,43 \$	236 811 32 \$
Montant total avec taxes	1 242 250,32 \$	681 831,25 \$	246 584,87 \$	91 937,72 \$	271 339,09 \$	49 598,29 \$	86 179,51 \$	42 373,06 \$	17 467,35 \$	2 729 562,07 \$

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE : « Démarche et conclusion »

Estimation

Pour la STM, l'estimation de contrôle pour ce contrat, était de 1 723 437,14 \$ toutes taxes incluses. Le prix soumis de 1 242 250.32 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 481 186,82 \$ (27.92 % favorable). Le prix du présent contrat représente un écart favorable de 12.96 % par rapport au dernier prix payé par la STM. Cet écart favorable s'explique par une forte compétitivité entre les soumissionnaires et l'utilisation du bordereau unifié regroupant toutes les sociétés.

Historique des contrats précédents

Contrat	Resolution	Montant autorisé TTI (sans contingence)	Période couverte par l'autorisation	Nature de l'autorisation
STM-4048-07-11-47	CA-2011-333	1 255 970,85 \$	1 ^{er} décembre 2011 au 30 novembre 2014	Contrat de base

OBJET: STM-4725-02-14-54 (Adjudication)

Fourniture de vitres et de pare-brises pour autobus urbains (achats regroupés)

INFORMATIONS FINANCIÈRES						
Imputations comptables Imputation 1 Imputation 2 Imputation 3* Total						
Centre	00000					
Compte	161001					
Ordre interne	000000					
Réseau activité						
Règlement d'emprunt						
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	1 242 250,32 \$	\$	\$	1 242 250,32 \$		

^{*} S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat :

de 1er décembre 2014 à 30 novembre 2017

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	30 012,57 \$	360 150,85 \$	690 289,13 \$	1 080 452,55 \$
(B) TPS	1 500,63 \$	18 007,54 \$	34 514,46 \$	54 022,63 \$
(C) TVQ	2 993,75 \$	35 925.05 \$	68 856,34 \$	107 775,14 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	34 506,95 \$	414 083,44 \$	793 659,93 \$	1 242 250,32 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	3 380.71 \$	40 568,47 \$	77 756,24 \$	121 705,42 \$
(F) Montant net (D-E)	31 126,24 \$	373 514,97 \$	715 903,69 \$	1 120 544,90 \$

^{**} S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

SUBVENTION:		
	CERTIFICAT DU TRÉSORIER	
AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS :		
LES FONDS SONT DISPONIBLES:	TRÉSORIER Obles ventre	DATE : 41.200f



-	
À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no :3_2
	Assemblée du : 5 novembre 2014
	Résolution no : <u>CA -2014 - 247</u>
RECOMMANDATION: STM-4132-10-11-16	
produits chimiques de nettoyage et d'entret accessoires et pièces de réparation, pour montant de 2 273 225,40 \$, plus les taxes	t dernière option de renouvellement des contrats pour la fourniture de tien, de produits d'entretien sanitaire et accessoires et d'équipements, la période du 11 décembre 2014 au 10 décembre 2015, pour un de 340 415,50 \$, pour un montant maximum de 2 613 640,90 \$, aux sente recommandation, le tout conformément aux termes et conditions
Le tout pour un montant de 2 273 225,40 2 613 640,90 \$ toutes taxes incluses.)\$, plus les taxes de 340 415,50\$, pour un montant maximum de
Suite de la rubrique « Recommandation » a	nnexée à la présente.
LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL PO	OUR LA SOCIÉTÉ DE : 2 613 640,90 \$ TTI
REQUÉRANT : CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT Nom : Line Boucher	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE : RESSOURCES HUMAINES ET SERVICES PARTAGÉS DATE : 16 10 186 to Nom : Alain Brière
Titre: Directrice	Titre: Directeur exécutif
SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :	nllouy *
EXPOSÉ DU BESOIN :	
Pour assurer la continuité de ses activités, la	STM a besoin de différents produits afin d'effectuer diverses activités de

Pour assurer la continuité de ses activités, la STM a besoin de différents produits afin d'effectuer diverses activités de nettoyage sur les équipements, les infrastructures et le matériel roulant. Il s'agit de produits nettoyants, d'absorbants, de papiers divers, de sacs de plastique, de vêtements jetables, de tapis, de balais, de vadrouilles, de brosses, de seaux, de poubelles, etc.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division gestion des matières, entreposage et distribution, en collaboration avec la Division approvisionnement exploitation de la Direction chaîne d'approvisionnement.

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : STM-4132-10-11-16 (deuxième et dernière option de renouvellement) - Fourniture de produits chimiques de nettoyage et d'entretien, de produits sanitaires et accessoires et d'équipements, accessoires et pièces de réparation

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE :

« RECOMMANDATION »

Adjudicataires:

- Acklands-Grainger pour un montant maximum de 102 371,49 \$ avant taxes
- West Penetone pour un montant maximum de 173 768,35 \$ avant taxes
- Industries Wipeco pour un montant maximum de 63 641,88 \$ avant taxes
- Produits chimiques Sany pour un montant maximum de 102 025,60 \$ avant taxes
- Produits chimiques Gilco inc. pour un montant maximum de 33 814,39 \$ avant taxes
- Emballages B& C limitée (les) pour un montant maximum de 109 449,33 \$ avant taxes
- Produits chimiques Cartier limitée pour un montant maximum de 123 278,69 \$ avant taxes
- Cie d'équipements sanitaires limitée pour un montant maximum de 36 242,56 \$ avant taxes
- Kent automotive pour un montant maximum de 79 761,82 \$ avant taxes
- Le Groupe JSV inc. pour un montant maximum de 298 647,94 \$ avant taxes
- Larose et fils limitée pour un montant maximum de 56 702,94 \$ avant taxes
- Emballages Jean Cartier inc. pour un montant maximum de 836 797,16 \$ avant taxes
- Produits chimiques Magnus pour un montant de maximum de 31 969,57 \$ avant taxes
- Fematics Canada pour un montant maximum de 27 785,06 \$ avant taxes
- Multi-pression LC pour un montant maximum de 16 753,88 \$ avant taxes
- Tennant Co pour un montant maximum de 180 214,74 \$ avant taxes

OBJET : STM-4132-10-11-16 (deuxième et dernière option de renouvellement) - Fourniture de produits chimiques de nettoyage et d'entretien, de produits sanitaires et accessoires et d'équipements, accessoires et pièces de réparation						
Processus d'adjudication de contrat :						
Informati	ONS SUR LES SOUN	MISSIONS :	ANNEXES JOINTES :			
Prolongation: Renouvellement:			Avis des affaires juridique Analyse technique : Analyse des prix : Analyse de qualité :	n/a		
De gré à gré : Sur invitation :	Publique		Rapport sur la conformité les soumissions :			
Nombre d'entreprises in Nombre d'entreprises a d'offres : Nombre de soumission	yant obtenu les d	ocuments d'appel	Rapport d'évaluation des liste des soumissionnaire Autres annexes :			
		<u>CHEMINEMENT D</u>				
GPP N/A	(1	Comité GPP, comités du co				
Historique d'adjudicatio	n	<u>DÉMARCHE ET C</u>	<u>ONCLUSION</u>			
Contrat	Résolution	Montant autorisé TTI (sans contingence)	Période couverte par l'autorisation	Nature de l'autorisation		
STM-4132-10-11-16	CA-2012-146	4 520 022,77 \$		Adjudication du contrat de		
STM-4132-10-11-16	CA-2012-333*	- 378 539,67 \$		base Résiliation du Bloc 29		
STM-4132-10-11-16	CA-2013-029	284 660,85 \$ 45 591,89 \$		Ré-adjudication du Bloc 29 Augmentation enveloppe budgétaire Bloc 1 - Aerochem		
STM-4132-10-11-16	CA-2013-304	3 206 311,06 \$	2013-12 au 2014-12	Exercice de la 1 ^{ere} option		
	dation vise à auto			iounaire conforme, pour le bloc 29. de renouvellement d'une durée de		
Selon les termes et cor des prix à la consomma	nditions de l'appel ation pondéré (IPC	d'offres, les Adjudicataire CP) du mois de juillet 201	es peuvent se prévaloir d 4, soit 1,07 %.	d'une augmentation égale à l'Indice		
Des travaux visant la transition de produits vers des produits écologiques sont actuellement en cours. Considérant que l'augmentation maximale se limite à 1,07 %, il est plus avantageux de lever l'option de renouvellement plutôt que de procéder immédiatement à de nouveaux appels d'offres, puisque nous constatons des augmentations de prix comprises entre 0,73 % et 7,84 % pour des achats ponctuels effectués dans le même marché.						
Le montant pour la présente option de renouvellement est de 2 613 640,90 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du contrat à un total de 10 291 687,80 \$ toutes taxes incluses.						
DÉVELOPPEMENT DURABLE Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) : Les présents contrats nous permettent d'assurer la disponibilité du matériel, tout en permettant d'effectuer une transition vers des produits plus écologiques.						
Derland Bound Beland	Préparé par : Division approvisionnement exploitation Service : Direction Chaîne d'approvisionnement Declare : Doct 2014 Nom : Gaétane Bélanger Date : 7 10 2014 Nom : Line Bougher					

OBJET : STM-4132-10-11-16 (deuxième et dernière option de renouvellement) - Fourniture de produits chimiques de nettoyage et d'entretien, de produits sanitaires et accessoires et d'équipements, accessoires et pièces de réparation

INFORMATIONS FINANCIÈRES						
Imputations comptables Imputation 1 Imputation 2 Imputation 3* Total						
Centre	00000					
Compte	161001					
Ordre interne	000000					
Réseau activité						
Règlement d'emprunt						
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	2 613 640,90 \$	\$	\$	2 613 640,90 \$		

^{*} S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

2014

de <u>11 décembre 2014</u> à <u>10 décembre 2015</u>

2016 et suivantes ***

TOTAL

2015

(A) Base**	131 147,62 \$	2 142 077,78 \$	0.00\$	2 273 225,40 \$			
(B) TPS	6 557,38 \$	107 103,89 \$	0.00 \$	113 661,27 \$			
(C) TVQ	13 081.98 \$	213 672,26 \$	0,00\$	226 754,23 \$			
(D) Montant TTI (A+B+C)	150 786,98 \$	2 462 853,93 \$	0,00\$	2 613 640,90 \$			
(E) Ristourne TPS et TVQ	14 772,86 \$	241 290,07 \$	0.00\$	256 062,93 S			
(F) Montant net (D-E)	136 014,12 \$	2 221 563,86 \$	0,00\$	2 357 577,97 \$			
comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne. Subvention:							
CERTIFICAT DU TRÉSORIER							
AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS:		and the common contract of the common contrac					
LES FONDS SONT DISPONIBLES:	TRÉSORI	ER Olive Many	DATE :	4-11-2014			

Période couverte par le contrat :



		Oth
À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de	l'ordre du jour no : 3.3
	Assemblé	e du : 5 novembre 2014
		n no : <u>CA-2014-248</u>
RECOMMANDATION: STM-4690-12-13-47		
COMMUNICATIONS, un contrat pour l'achat de piè système de radiocommunication, pour une pério les taxes de 30 287,33 \$, pour un montant maxi	èces de re ode de trer mum de 2	TRE-VILLE INC., opérant sous la bannière ACCÈS change inventoriées (bloc A) de marque Harris, pour le nte-six (36) mois, pour un montant de 202 252,67 \$, plus 32 540,01 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément blic STM-4690-12-13-47 et à la soumission produite par
COMMUNICATIONS, un contrat pour l'achat de pi pour le système de radiocommunication, pou 318 500,00 \$, plus les taxes de 47 695,38 \$, poi	ièces de r ur une pé ur un mon	TRE-VILLE INC., opérant sous la bannière Accès echange non inventoriées (Bloc B) de marque Harris, ériode de trente-six (36) mois, pour un montant de tant maximum de 366 195,38 \$ toutes taxes incluses, le ent d'appel d'offres public STM-4690-12-13-47 et à la
LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR	LA SOCII	ÉTÉ DE : 598 735,39 \$ TTI
REQUÉRANT : DIRECTION CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT		DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :
DIRECTION CHAINE B APPROVISIONINEIMENT		RESSOURCES HUMAINES ET SERVICES PARTAGÉS
Time Kaucher DATE 27/1	0/2014	DATE: 25/10/8014
Nom: Line Boucher		Nom: Alain Brière
Titre: Directrice	***************************************	Titre: Directeur exécutif
SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :	<u>Zay</u>	
EXPOSÉ DU BESOIN :	ATTO TO THE RESIDENCE OF THE PARTY OF THE PA	
Dans le cadre de ses opérations, la STM a b radiocommunication d'exploitation, pour le résea		cquérir des pièces de rechange pour son système de ainsi que celui du métro.
		ombler tous les besoins de la STM, au sein d'un même de pièces inventoriées à la STM et le second bloc aux

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division gestion des matières, entreposage et distribution de la

Recommandation-acquisition (REV : 06-11-2013)

Direction chaîne d'approvisionnement.

OBJET: STM-4690-12-13-47 (Adjudication)							
Achat de pièces de rechange de marque Harris, pour le système de radiocommunication							
Processus d'adjudio	CATION DE CONTRAT :						
INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS : ANNEXES JOINTES :							
Nouveau contrat :	Avis des affaires juridiques : Analyse technique : Analyse des prix : Analyse de qualité :						
De gré à gré : Sur invitation : Publique : Sur invitation : Sur invitation : Publique : Sur invitation : Sur	Rapport sur la conformité des soumissions : Rapport d'évaluation des offres : Liste des soumissionnaires : Autres annexes :						
CHEMINEMENT	Land Control of the C						
(Comité GPP, comités du GPP N/A							
DÉMARCHE ET	CONCLUSION						
La démarche de l'appel d'offres Un appel d'offres a été publié dans le quotidien Le Journal de M des appels d'offres du gouvernement du Québec. Les soumissis Le marché L'appel d'offres s'adressait aux entreprises spécialisées dans le de marque Harris. Ce marché est très restreint, dû à la compa de la STM. L'analyse des soumissions Deux (2) entreprises se sont procuré les documents d'appoièlectricité du centre-ville inc., opérant sous la bannière A blocs, lesquelles ont été déclarées recevables. La règle d'adjudication La règle d'adjudication, pour le bloc A, est la suivante : - Un contrat est adjugé à un ou plusieurs soumissionnaires et incluant l'escompte de paiement. La règle d'adjudication pour le bloc B est la suivante : - Un contrat est adjugé au soumissionnaire conforme ayant off fabricant Harris. Suite de la rubrique « Démarche et conclusion » annexée à la participat de la rubrique « Démarche et conclusion » annexée à la participat de la rubrique « Démarche et conclusion » annexée à la participat de la rubrique « Démarche et conclusion » annexée à la participat de la rubrique « Démarche et conclusion » annexée à la participat de la rubrique « Démarche et conclusion » annexée à la participat de la rubrique » Démarche et conclusion » annexée à la participat de la rubrique » Démarche et conclusion » annexée à la participat de la rubrique » Démarche et conclusion » annexée à la participat de la rubrique » Démarche et conclusion » annexée à la participat de la rubrique » Démarche et conclusion » annexée à la participat de la rubrique » Démarche et conclusion » annexée à la participat de la rubrique » Démarche et conclusion » annexée à la participat de la rubrique » Démarche et conclusion » annexée à la participat de la rubrique » Démarche et conclusion » annexée à la participat de la rubrique » Démarche et conclusion » annexée à la participat de la rubrique » Démarche et conclusion » annexée à la participat de la rubrique » Démarche et conclusion » annexée à la participat de la rubrique » Démarche e	e domaine de radiocommunication pouvant fournir des pièces tibilité des pièces de rechange avec le système d'exploitation pel d'offres et un seul soumissionnaire, soit l'Entreprise Accès Communications, a déposé une offre pour chacun des conformes, en fonction du prix unitaire le plus bas par item, fert le plus haut pourcentage d'escompte sur la liste de prix du						
<u>DÉVELOPPEME</u> Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développer							
N/A	nent durable (FC 1.13) .						
PRÉPARÉ PAR : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION DATE 2014-10-28 Nom : Nathalie Lessard Titre : Administrateur de contrats	SERVICE: DIRECTION CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DATE: 37 \ 10 \ 20 Y Nom: Line Boucher Titre: Directrice						

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET: STM-4690-12-13-47

Achat de pièces de rechange de marque Harris, pour le système de radiocommunication

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE :

« Démarche et conclusion »

L'estimation

Bloc A:

L'estimation de contrôle, pour le bloc A, était de 246 434,00 \$ toutes taxes incluses. Le prix soumis 232 540.01 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 13 893,99 \$ (6 % favorable).

Il est permis, en rapport au bloc A, une augmentation annuelle à chaque date d'anniversaire du contrat, selon l'Indice des prix à la consommation (IPC).

Bloc B:

L'estimation de contrôle, pour le bloc B, était de 382 291,88 \$ toutes taxes incluses. Le prix soumis à l'ouverture était de 402 412,50 \$ toutes taxes incluses, donc supérieur de 20 120,62 \$ (5 % défavorable).

Étant donné que nous n'avons qu'un seul soumissionnaire conforme, une négociation a été effectuée pour ce bloc, puisque le prix soumissionné présentait un écart avec l'estimation de contrôle. Le nouveau prix obtenu est de 366 195,38 \$ toutes taxes incluses, donc inférieur de 16 096,50 \$ (4 % favorable). Pour ce bloc, l'escompte est ferme pour la durée du contrat.

Ce contrat ne comporte aucune option de renouvellement.

L'historique des contrats précédents

Contrat	Résolution Montant autorisé TTI (sans contingence)		Période couverte par l'autorisation	Nature de l'autorisation	
STM-4312-08-12-17	CA-2012-263	1 065 908,74 \$	octobre 2012 à octobre 2013	Contrat de base	
STM-4312-08-12-17	CA-2013-180	488 643,75 \$	octobre 2013 à octobre 2014	Option de renouvellement	

2.3

OBJET: STM-4690-12-13-47 (Adjudication)

Achat de pièces de rechange de marque Harris, pour le système de radiocommunication

INFORMATIONS FINANCIÈRES							
Imputations comptables Imputation 1 Imputation 2 Imputation 3* Total							
Centre	00000	Type « U »					
Compte	161001						
Ordre interne							
Réseau activité		——————————————————————————————————————					
Règlement d'emprunt							
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	232 540,01\$	366 195,38 \$	\$	598 735,39 \$			

^{*} S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

V	ENT	ILAT	ION	DES	COÚ)TS
---	-----	------	-----	-----	-----	-----

Période couverte par le contrat : de <u>novembre 2014</u> à <u>novembre 2017</u>

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	28 930.71 \$	173 584,32 \$	318 237,65 \$	520 752,68 \$
(B) TPS	1 446,54 \$	8 679,22 \$	15 911,88 \$	26 037,63 \$
(C) TVQ	2 885,84 \$	17 315,04 \$	31 744,21 \$	51 945.08 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	33 263,09 \$	199 578,58 \$	365 893,74 \$	598 735,39 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	3 258,85 \$	19 553,07 \$	35 847,24 \$	58 659,14 \$
(F) Montant net (D-E)	30 004,24 \$	180 025,51 \$	330 046,50 \$	540 076,25 \$

^{**} S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

SUBVENTION:		
	CERTIFICAT DU TRÉSORIER	
AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS :		
LES FONDS SONT DISPONIBLES:	TRÉSORIER Oble D.	ATE : 4-11-2017



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no :
	Assemblée du : 5 novembre 20/4
	Résolution no : <u>CA -2014 - 249</u>
RECOMMANDATION : STM-4797-05-14-58	
urbains, dans le cadre des achats regrou Transport de Laval (STL), du Réseau de	rée de trente-six (36) mois, pour la fourniture de filtres pour autobus pés de la Société de transport de Montréal (STM), de la Société de Transport de Longueuil (RTL), du Réseau de Transport de la Capitale rooke (STSherbrooke), de la Société de transport de Lévis (STLévis) et STO).
Les quatre (4) contrats seront adjugés recommandation :	aux entreprises suivantes, tel que détaillé à l'annexe jointe à la
 PRÉVOST, UNE DIVISION DU GROUPE \(\) CUMMINS EST DU CANADA CBM N.A INC. NEOPART CANADA INC 	OLVO CANADA INC.
Pour un montant, pour la STM, de 2 517 4 2 894 428,24 \$ toutes taxes incluses.	41,39 \$, plus les taxes de 376 986,85 \$, pour un montant maximum de
Suite de la rubrique « Recommandation » anne	
LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL P	OUR LA SOCIÉTÉ DE : 2 894 428,24 \$ TTI
REQUÉRANT: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE : RESSOURCES HUMAINES ET SERVICES PARTAGÉS

REQUERANT:		DIRECTION EXECUTIVE RESPONSAL	DLE.
CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT		RESSOURCES HUMAINES ET SERVI	CES PARTAGÉS
(ADay)	_ DATE : 17 10 100 Kg		DATE : _ 7 W 120
Nom: Line Boucher	<i>y</i>	Nom: Alain Brière	**
Titro : Directrice		Titra · Directour evécutif	

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :

EXPOSÉ DU BESOIN:

Cette recommandation porte sur l'adjudication de quatre (4) contrats pour la fourniture de filtres pour les divers autobus des sociétés de transport, et ce, afin d'assurer la continuité des activités.

Dans le cadre des objectifs de globalisation des achats et de réduction des coûts, cet appel d'offres favorise les économies d'échelle et facilite le processus d'approvisionnement pour les sociétés participantes.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division gestion des matières, entreposage et distribution de la Direction chaîne d'approvisionnement.

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET: STM-4797-05-14-58 (Adjudication)

Fourniture de filtres pour autobus urbains (achats regroupés)

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE : « Recommandation »

Adjudicataires	STM	RTC	RTL	STL	STO	STSHERBROOKE	STLÉVIS	Total adjudicataire
PÉVOST, UNE DIVISION DU GROUPE VOLVO CANADA INC.	1 034 266,71 \$	68 150,78 \$	177 288,18 \$	131 990,80 \$	88 274,19 \$	22 081,20 \$	11 584,01 \$	1 533 635,87 \$
CBM N.A INC.	550 652,40 \$	26 342,80 \$	73 782,20 \$	32 200,00 \$	27 337,80 \$	5 796,00 \$	2 346,00 \$	718 457,20 \$
CUMMINS EST DU CANADA	659 012,16 \$	376 912,42 \$	225 912,43 \$	67 954,16 \$	86 403,95 \$	24 064,34 \$	74 139,48 \$	1 514 398,93 \$
NEOPART CANADA INC	273 510,12 \$	0,00\$	0,00 \$	17 486,00 \$	0,00\$	0,00 \$	0,00 \$	290 996,12 \$
Montant sans taxes	2 517 441,39 \$	471 406,00 \$	476 982,81 \$	249 630,96 \$	202 015,94 \$	51 941,54 \$	88 069,48 \$	4 057 488,12 \$
TPS (5%)	125 872,07 \$	23 570,30 \$	23 849,14 \$	12 481,55 \$	10 100,80 \$	2 597,08 \$	4 403,47 \$	202 874,41 \$
TVQ (9,975%)	251 114,78 \$	47 022,75 \$	47 579,04 \$	24 900,69 \$	20 151,09 \$	5 181,17 \$	8 784,93 \$	404 734,44 \$
Total avec taxes	2 894 428,24 \$	541 999,05 \$	548 410,99 \$	287 013,20 \$	232 267,82 \$	59 719,79 \$	101 257,89 \$	4 665 096,97 \$

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE : « Démarche et conclusion »

Estimation

Pour la STM, le total de l'estimation de contrôle pour ces contrats, était de 3 682 586,69 \$ toutes taxes incluses. Le prix soumis de 2 894 428,24 \$, toutes taxes incluses, est donc inférieur de 788 158,45 \$ (21,40 % favorable). Le prix des contrats représente un écart favorable de 13.41 % par rapport au dernier prix payé par la STM. Cet écart favorable s'explique par une forte compétitivité entre les soumissionnaires et l'utilisation du bordereau unifié regroupant toutes les Sociétés.

Historique des contrats précédents

Contrat	Résolution	Montant autorisé TTI (sans contingence)	Période couverte par l'autorisation	Nature de l'autorisation
STM-4104-09-11-39	CA-2011-388	1 034 931,50 \$	15 décembre 2011 au 14 décembre 2014	Contrat de base

Ce montant ne comportait pas d'option de renouvellement.

OBJET : STM-4797-05-14-58 (Adjudication) Fourniture de filtres pour autobus urbains (achats regroupés)							
Processus d'adjudication de contrat :							
INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS :	ANNEXES JOINTES :						
Nouveau contrat :	Avis des affaires juridiques : Analyse technique : Analyse des prix : Analyse de qualité :						
Sur invitation : Publique :	Rapport sur la conformité des soumissions :						
Nombre d'entreprises invitées : N/A Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : 12	Rapport d'évaluation des offres :						
Nombre de soumissions déposées : 4	Autres annexes :						
CHEMINEMENT (Comité GPP, comités du GPP N/A							
<u>DÉMARCHE ET</u>	CONCLUSION						
La démarche de l'appel d'offres Un appel d'offres a été publié dans le quotidien Le Journa électronique des appels d'offres du gouvernement du Québ septembre 2014. Le marché L'appel d'offres s'adressait aux distributeurs de filtres de moteu Analyse des soumissions Douze (12) entreprises se sont procuré les documents d'appel ont été déclarées recevables. Les prix sont fermes pour le augmentation, selon l'Indice des prix des produits industriel cinquième (25°) mois du contrat. Règle d'adjudication Comme le prévoyaient les termes et conditions de l'appersoumissionnaires conformes ayant soumissionné le prix le plus Option(s) de renouvellement Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement. Suite de la rubrique « Démarche et conclusion » annexée à la particular de la rubrique « Démarche et conclusion » annexée à la particular de la rubrique « Démarche et conclusion » annexée à la particular de la rubrique « Démarche et conclusion » annexée à la particular de la rubrique « Démarche et conclusion » annexée à la particular de la rubrique « Démarche et conclusion » annexée à la particular de la rubrique « Démarche et conclusion » annexée à la particular de la rubrique « Démarche et conclusion » annexée à la particular de la rubrique » Démarche et conclusion » annexée à la particular de la rubrique » Démarche et conclusion » annexée à la particular de la rubrique » Démarche et conclusion » annexée à la particular de la rubrique » Démarche et conclusion » annexée à la particular de la rubrique » Démarche et conclusion » annexée à la particular de la rubrique » Démarche et conclusion » annexée à la particular de la rubrique » Démarche et conclusion » annexée à la particular de la rubrique » Démarche et conclusion » annexée à la particular de la rubrique » Démarche et conclusion » annexée à la particular de la rubrique » Démarche et conclusion » annexée à la particular de la rubrique » Démarche et conclusion » annexée à la particular de la rubrique » Démarche et conclusion » annexée à la particular de la rubriqu	prec. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 4 aux et de transmissions pour autobus urbains. d'offres et quatre (4) d'entres elles ont déposé une offre, qui es douze (12) premiers mois du contrat. Par la suite, une es (IPPI), est permise au treizième (13 ^e) mois et au vingtel d'offres, il est recommandé d'adjuger les contrats aux bas par item du bordereau de prix.						
DÉVELOPPEME							
Le regroupement d'achats entre les sociétés de transport a permis d	Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13): Le regroupement d'achats entre les sociétés de transport a permis d'une part de globaliser les besoins et, d'autre part, d'échanger afin d'obtenir de meilleures offres en terme de coût et de qualité, permettant ainsi à la STM d'améliorer ses performances sociales, économiques et environnementales dans ses processus d'achat.						
PRÉPARÉ PAR : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION DATE : 10-10-20/2 Nom : Julie Gallant Titre : Administrateur de contrats	Service: Direction chaîne d'approvisionnement Date: 21 (0 (20 ())) Nom: Line Boucher Titre: Directrice						

OBJET: STM-4797-05-14-58 (Adjudication)

Fourniture de filtres pour autobus urbains (achats regroupés)

INFORMATIONS FINANCIÈRES						
Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total		
Centre	00000					
Compte	161001					
Ordre interne	000000					
Réseau activité						
Règlement d'emprunt						
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	2 894 428,24\$	\$	\$	2 894 428,24\$		

^{*} S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat :

de <u>15 décembre 2014</u> à <u>14 décembre 2017</u>

	2014	2015	2016 et sulvantes ***	TOTAL
(A) Base**	34 964,46 \$	804 182,85 \$	1 678 294,08 \$	2 517 441,39 \$
(B) TPS	1 748,22 \$	40 209,14 \$	83 914,70 \$	125 872,07 \$
(c) TVQ	3 487,70 \$	80 217,24 \$	167 409,83 \$	251 114,78 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	40 200,38 \$	924 609,23 \$	1 929 618,61 \$	2 894 428,24 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	3 938,50 \$	90 585,57 \$	189 048,07 \$	283 572,15 \$
(F) Montant net (D-E)	36 261,88 \$	834 023,66 \$	1 740 570,54 \$	2 610 856,09 \$

^{**} S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

	CERTIFICAT DU TRÉSORIER	
AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS :		
LES FONDS SONT DISPONIBLES:	TRÉSORIER Che Levels	DATE: 4-16-204

SUBVENTION:



	3011
À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no :
	Assemblée du : 5 novembre 2014
	Résolution no : <u>CA -2014 - 250</u>
RECOMMANDATION: STM-4186-01-12-68	
solution informatisée pour le Centre de Conta l'entreprise BELL CANADA, pour une période m montant de 119 973,90 \$, plus les taxes de 17	services pour l'opération, le support, l'entretien et l'évolution de la act Client (CCC) et la réponse vocale interactive (RVI), adjugé à aximale de trois (3) mois, à compter du 1 ^{er} janvier 2015, pour un 966,10 \$, pour un montant maximum de 137 940,00 \$ toutes taxes et conditions de l'appel d'offres STM-4186-01-12-68 et de la
LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR	
REQUÉRANT : TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE : RESSOURCES HUMAINES ET SERVICES PARTAGÉS
DATE : 20/4/	(6/a) (1 P)
Nom: Luc Lamontagne	Nom: Alain Brière
Titre : Directeur	Titre: Directeur exécutif
SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :	nlegay

EXPOSÉ DU BESOIN :

À la suite de l'adjudication du contrat pour l'acquisition d'une infrastructure et d'un contrat de services pour le Centre de Contact Client (CCC) et la réponse vocale interactive (RVI), à l'entreprise Société TELUS COMMUNICATIONS (TELUS), par le Conseil d'administration lors de sa séance tenue le 2 juillet 2014 (STM-4698-01-14-68, Résolution CA-2014-163), une planification des travaux de basculement a été établie entre TELUS et le fournisseur actuel BELL CANADA.

Étant donné les dates impliquées, il est possible que le service ne soit pas transféré avant la fin du contrat actuel avec Bell Canada, prévue le 31 décembre 2014. Afin d'assurer le service pendant la transition, il faudra faire le pont entre l'ancien et le nouveau système.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division exploitation des systèmes et livraison des services aux utilisateurs de la Direction technologies de l'information, en collaboration avec la Direction Chaîne d'approvisionnement.

OBJET : STM-4186-01-12-68 (Prolongation) Contrat de services pour l'opération, le support, l'entretien et l'évolution de la solution informatisée pour le Centre de Contact Client (CCC) et la réponse vocale interactive (RVI)					
			CATION DE CONTRAT :		
INFORMATIO	NS SUR LES SOUM	ISSIONS :	Annexes Jo	DINTES ;	
Nouveau contrat :		Avis des affaires juridiques : Analyse technique : Analyse des prix : Analyse de qualité :			
Sur invitation : Publique : Nombre d'entreprises invitées : Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : Nombre de soumissions déposées :			Rapport sur la conformité des soumissions : Rapport d'évaluation des offres Liste des soumissionnaires : Autres annexes :		
GPP 🗌 N/A	((CHEMINEMENT Comité GPP, comités du	conseil d'administration) ⊠ Comité du CA : Sous-co n	nité des technologies de ion – 19 septembre 2014	
Historique d'adjudicat	<u>ion</u>	DÉMARCHE ET	CONCLUSION		
Contrat	Résolution	Montant autorisé T1 (sans contingence)		Nature de l'autorisation	
STM-4186-01-12-68	CA-2012-344	1 334 643,19 \$	1 ^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2014	Contrat de base	
Le contrat prévoit, pour assurer la transition à la sortie, une prolongation de contrat d'une durée maximale de trois (3) mois. La présente recommandation vise à autoriser la prolongation du contrat, aux mêmes termes et conditions de l'appel d'offres STM-4186-01-12-68 et de la soumission produite par Bell Canada. Justification de la prolongation Afin d'assurer le maintien des opérations de la plate-forme existante, du 1er janvier 2015 jusqu'au transfert complet du service vers TELUS, nous demandons une prolongation du contrat avec Bell Canada. Le montant, pour la présente prolongation, est de 137 940,00 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du contrat à un total de 1 472 583,19 \$ toutes taxes incluses.					
<u>DÉVELOPPEMENT DURABLE</u> Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13): BELL CANADA a été reconnue pour son engagement envers la santé mentale, le développement durable et la protection de l'environnement en étant nommée parmi les 50 entreprises les plus socialement responsables au Canada dans le magazine Maclean's, les Affaires et en figurant dans le classement des 50 meilleures entreprises de 2013 de Corporate Knights.					
Nom: Mario Courney	Nom: Mario Cournoyer Nom: Line Boucher				

OBJET:

STM-4186-01-12-68 (Prolongation)

Contrat de services pour l'opération, le support, l'entretien et l'évolution de la solution informatisée pour le Centre de Contact Client (CCC) et la réponse vocale interactive (RVI)

INFORMATIONS FINANCIÈRES					
Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total	
Centre	39000				
Compte	552170				
Ordre interne					
Réseau activité	St. To St. To			***************************************	
Reglement d'emprunt				VIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIII	
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	137 940,00 \$	S	S	137 940,00 \$	

^{*} S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat :

SUBVENTION:

de janvier 2015 à mars 2015

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
A) Buse**	0,00 \$	119 973 90 \$	0.003	119 973 90 5
BITPS	0,00 \$	5 998 70 \$	0,00 \$	5 998.70 \$
C) 1VQ	0.00 \$	11 967 40 8	0,00\$	11 967,40 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	0,00 \$	137 940,00 \$	0.00 \$	137 940,00 5
E) Ristourne TPS et TVQ	0.008	13 514 23 8	6,00\$	13 514 23 5
F) Montant net (D-E)	0,00 \$	124 425,77 \$	0,00 \$	124 425,77 \$

^{**} S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacurie des années visées dans cette colonne.

	CERTIFICAT DU TRÉSORIER	
LUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : ES FONDS SONT DISPONIBLES :	TRÉSORIER BULLIANNE	DATE: 4-11-2014



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no :
	Assemblée du : 5 novembre 2014
	Résolution no : <u>CA-2014-251</u>
RECOMMANDATION: STM-4372-10-12-40	
placement pour postes temporaires à la STM, titre de fournisseur principal, pour une périod montant de 150 000,00 \$, plus les taxes de	ouvellement du contrat pour des services de recrutement et de , adjugé à l'entreprise Les Services de gestion Quantum limitée, à de de douze (12) mois, à compter du 5 décembre 2014, pour un 22 462,50 \$, pour un montant maximum de 172 462,50 \$, le tout ppel d'offres STM-4372-10-12-40 et de la soumission produite par
placement pour postes temporaires à la STM	ouvellement du contrat pour des services de recrutement et de 1, avec la firme Thomson Tremblay Inc., à titre de fournisseur de s, à compter du 5 décembre 2014, conformément aux termes et -40 et de la soumission produite.
LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POU	R LA SOCIÉTÉ DE : 172 462,50 \$ TTI
REQUÉRANT:	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :
RESSOURCES HUMAINES	RESSOURCES HUMAINES ET SERVICES PARTAGÉS
Nom: Michel Lefebyre	
Titre: Directeur	Nom : Alain Brière Titre : Directeur exécutif

EXPOSÉ DU BESOIN

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :

La Direction des ressources humaines désire obtenir les services de firmes spécialisées en recrutement de personnel, afin d'aider la Division dotation et planification main-d'œuvre à combler des postes temporaires de personnel de bureau. Les postes concernent les employés de soutien en services de secrétariat général, secrétariat juridique et médical, service à la clientèle, comptabilité et réception.

La convention collective du syndicat du personnel administratif, technique et professionnel SCFP 2850, prévoit un mécanisme de remplacement et d'octroi de postes temporaires. Pour une période d'une durée inférieure à un (1) mois, la STM peut embaucher du personnel d'agence. Pour une période de moins de six (6) mois, la STM doit offrir le poste aux salariés réguliers du service, ensuite aux salariés avec un droit de rappel et, par la suite, peut embaucher du personnel d'agence.

Par conséquent, les gestionnaires effectuent ces demandes lors d'absences à court terme telles que la maladie, les congés. les vacances ou en attente des résultats d'un concours. Ces absences ne peuvent être comblées par d'autres moyens.

OBJET : STM-4372-10-12-40 (Deuxième option de renouvellement) Titre : Services de recrutement et de placement pour postes temporaires					
Processus d'adjudication de contrat :					
Informations sur les sou	MISSIONS :	Anne	XES JOINTES :		
Nouveau contrat : Prolongation : Renouvellement :	,	Avis des affaires juridiques Analyse technique : Analyse des prix : Analyse de qualité :			
De gré à gré : Sur invitation : Publique	e: 🖂	Rapport sur la conformité des soumissions :			
Nombre d'entreprises invitées : Nombre d'entreprises ayant obtenu les d d'offres : Nombre de soumissions déposées :	documents d'appel	Rapport d'évaluation des c Liste des soumissionnaires Autres annexes :			
	CHEMINEMENT D (Comité GPP, comités du co				
GPP 🗌 n/a	(connecting date	Comité du CA n/a			
	<u>DÉMARCHE ET C</u>	CONCLUSION			
Historique d'adjudication					
Contrat Résolution	Montant autorisé TTI (sans contingence)	Période couverte par l'autorisation	Nature de l'autorisation		
STM-4372-10-12-40 CA-2012-342	351 547,56 \$	12/2012 à 12/2013	Contrat de base		
STM-4372-10-12-40 CA-2013-271	351 547,56 \$	12/2013 à 12/2014	1 ^{ère} option de renouvellement		
La présente recommandation vise à autoriser l'exercice de la deuxième option de renouvellement. Justification de la levée d'option La STM bénéficie actuellement d'un taux de majoration très compétitif sur les taux horaires du personnel temporaire; il s'agit du meilleur taux de majoration depuis l'exercice 2004. Il est donc plus avantageux pour la STM d'exercer l'option de renouvellement plutôt que de procéder à un nouvel appel d'offres. De plus, le taux de majoration est ferme jusqu'au terme du contrat. Le montant pour la présente option de renouvellement est de 172 462,50 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du contrat à un total de 875 557,62 \$ toutes taxes incluses.					
NOTE INFORMATIONS FINANCIÈRES : Aucune imputation comptable n'apparaît dans la rubrique « Informations financières », car le financement des besoins est déterminé en fonction de sources d'imputation à définir pendant la durée du contrat.					
DÉVELOPPEMENT DURABLE Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) : n/a					
PRÉPARÉ PAR : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION DATE : 1/10/2014 Nom : Yves Desmarais Titre : Administrateur de contrats SERVICE : DIRECTION CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT Nom : Line Boucher Titre : Directrice					

OBJET: STM-4372-10-12-40 (Deuxième option de renouvellement)

Titre : Services de recrutement et de placement pour postes temporaires

Informations financières					
Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total	
Centre	type U				
Compte	553310				
Ordre interne					
Réseau activité					
Règlement d'emprunt					
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	172 462,50 \$	\$	\$	172 462,50 \$	

^{*} S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des ímputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTI	LATION	DES	COÛTS
-------	--------	-----	-------

Période couverte par le contrat : de 12/2014 à 12/2015

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	10 000.00 \$	140 000,00 \$	0,00\$	150 000,00 \$
(8) TPS	500.00 \$	7 000,00 \$	0,00\$	7 500,00 \$
(C)TVa	997,50\$	13 965,00 \$	0,00 \$	14 962,50 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	11 497,50 \$	160 965,00 \$	0,00\$	172 462,50 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	1 126,43 \$	15 770,02 \$	0,00 \$	16 896.45 \$
(F) Montant net (D-E)	10 371,07 \$	145 194,98 \$	0,00\$	155 566,05 \$

^{**} S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

SUBVENTION: n/a	
	CERTIFICAT DU TRÉSORIER
AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS :	
LES FONDS SONT DISPONIBLES :	TRÉSORIER LUCY DATE : 4/1 2014



	Sun
À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL Artic	le de l'ordre du jour no :4.3
Asse	emblée du : 5 novembre 2014
Résc	olution no : <u>CA-2014-252</u>
RECOMMANDATION: STM-3835-06-10-25 (APPEL D)'OFFRES PURI IC STI -2010-P-18)
D'AUTORISER l'exercice de la deuxième et dernie planibus, adjugé à l'entreprise PHIPPS DICKSON I Société de transport de Montréal (STM), du Rése Transport de Laval (STL), pour les années 2011, 2011 er janvier 2015, pour un montant, pour la STM, de 2	ère option de renouvellement du contrat d'impression des NTEGRIA par la STL, dans le cadre d'achats unifiés de la au de Transport de Longueuil (RTL) et de la Société de 2, 2013, pour une période de douze (12) mois, à compter du 40 000,00 \$, plus les taxes de 35 940,00 \$, pour un montant le tout conformément aux termes et conditions de l'appel
sociétés de transport en commun RLRQ S-30.01, a	formément aux dispositions de l'article 89 de la <i>Loi sur les</i> fin qu'elle puisse, à la fin du terme de douze (12) mois du ème renouvellement du contrat pour une période de douze GOCIÉTÉ DE : 275 940,00 \$ TTI
REQUÉRANT : COMMUNICATIONS ET SERVICE À LA CLIENTÈLE	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE : PLANIFICATION, MARKETING ET COMMUNICATIONS
Nom: Isabelle Trottier Titre: Directrice	A LINGUIST PARE DATE: 16/10/14 Nom: Denise Vaillancourt Titre: Directrice
SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :	1 ory
EXPOSÉ DU BESOIN :	
Les dépliants planibus servent à diffuser l'information La mise en place d'un mécanisme de diffusion des informant le public voyageur des modifications au ser	à la clientèle sur les horaires des autobus de jour et de nuit. s dépliants permet d'ajuster le réseau du transport tout en vice.
Le premier renouvellement du contrat actuel pour l'i l'entente-cadre à l'intérieur de laquelle le contrat a é renouvellement du contrat.	mpression de planibus se termine le 31 décembre 2014 et eté adjugé par la STL ne couvre pas le deuxième et dernier

Les prévisions des besoins ont été estimées par la Division information et communications électroniques, en

collaboration avec la Direction chaîne d'approvisionnement.

OBJET : STM-3835-06-10-25 (STL-2010-P-18) (Deuxième et dernière option de renouvellement) Impression des planibus						
Processus d'adjudication de contrat :						
INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS : ANNEXES JOINTES :						
Nouveau contrat :			Analy Analy	les affaires juridiques : se technique : se des prix : se de gualité :		
Manamile .			Analyse de qualité : Rapport sur la conformité des soumissions : Rapport d'évaluation des offres : Liste des soumissionnaires : Autres annexes :			
	(Com	CHEMINEMENT ité GPP, comités du	DÉCIS conseil	IONNEL d'administration)		
GPP N/A	(0011)	no of the commes du		nité du CA N/A		
Historique d'adjudication	1	<u>DÉMARCHE ET</u>	CONC	<u>CLUSION</u>		
Contrat	Résolution				Nature de l'autorisation	
STL-2010-P-18	2011-6	806 722,14 \$		2011/2012/2013	Contrat de base	
STL-2010-P-18		393 277,86 \$ 2014		Renouvellement		
Justification de la levée d'option Tout comme pour le contrat de distribution de ces mêmes planibus, la STM croit que la clientèle utilise davantage les nouvelles technologies pour aller chercher l'information, ce qui expliquerait une diminution du nombre de planibus imprimés. Cependant, afin de répondre aux besoins toujours existants, il est plus avantageux d'exercer l'option de renouvellement que de procéder à un nouvel appel d'offres, considérant que la STM paie un prix non indexé de 2011 et que le service du fournisseur est excellent. De plus, cette période permettra à la STM de réévaluer, avec plus d'exactitude, la réalité associée à ces besoins. Le montant pour la présente option de renouvellement est de 275 940,00 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du contrat à un total de1 475 940,00 \$ toutes taxes incluses.						
<u>DÉVELOPPEMENT DURABLE</u> Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) : La STM utilise du papier recyclé à 100% dans ce contrat.						
PRÉPARÉ PAR : : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION DATE : 2014-10-16 Nom : Étaine Thibodeau pour Titre : Administrateur de contrats SERVICE : DIRECTION CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT Nom : Line Boucher Titre : Directrice						

OBJET : STM-3835-06-10-25 (STL-2010-P-18) (Deuxième et dernière option de renouvellement) Impression des planibus

INFORMATIONS FINANCIÈRES							
Imputations comptables	Imputations comptables Imputation 1 Imputation 2 Imputation 3* Total						
Centre	38200						
Compte	553370						
Ordre interne							
Réseau activité							
Règlement d'emprunt							
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	275 940,00 \$	\$	\$	275 940,00 \$			

^{*} S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Période couverte par le contrat : de janvier 2015 à décembre 2015

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	0.00\$	240 000,00 \$	0,00 \$	240 000,00 \$
(B) TPS	0,00\$	12 000,00 \$	0,00 \$	12 000,00 \$
(C) TVQ	0.00\$	23 940,00 \$	0,00\$	23 940,00 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	0,00 \$	275 940,00 \$	0,00 \$	275 940,00 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	27 034,32 \$	0,00 \$	27 034,32 \$
(F) Montant net (D-E)	0,00 \$	248 905,68 \$	0,00 \$	248 905.68 \$

^{**} S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

SUBVENTION:	
Market Control of the	
	CERTIFICAT DU TRÉSORIER
AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS :	
LES FONDS SONT DISPONIBLES :	TRÉSORIER Que nombre : 4-11-2014



	Juli
À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no :
	Assemblée du : 5 novembre 2014
	Résolution no : <u>CA -2014-253</u>
D	
RECOMMANDATION: STM-4065-08-11-25	
à l'entreprise DISTRIBUTION M. CHANNORA DUSS. du 27 décembre 2014, pour un montant de	ellement du contrat de Service de distribution des planibus, adjugé AULT ENR., pour une période de vingt-quatre (24) mois, à compter 256 000,00 \$, plus les taxes de 38 336,00 \$, pour un montant nt aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-4065-08-11-25
LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR	LA SOCIÉTÉ DE : 294 336,00 \$ TTI
REQUÉRANT : COMMUNICATIONS ET SERVICE À LA CLIENTÈLE	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :
	PLANIFICATION, MARKETING ET COMMUNICATIONS
Nom: Isabelle Trottier DATE: 16/10	Nom: Denise Vaillancourt DATE: 16/10/14
Titre: Directrice	Titre: Directrice Exécutive
SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :	leag

EXPOSÉ DU BESOIN

Le « PLANIBUS » est un outil de planification des déplacements offert à notre clientèle. Il permet de connaître à l'avance l'horaire et la fréquence de passage des autobus à divers arrêts. Cet outil vient en complément d'autres outils comme l'INFOBUS, l'AUTOBUS, la CARTE DU RÉSEAU, etc. La distribution des « PLANIBUS » dans les autobus est donnée contractuellement à une entreprise externe qui s'occupe de toutes les étapes de la distribution (la planification, la supervision, la distribution, la prise d'inventaire, l'évaluation des quantités et la préparation de divers documents reliés à cette activité). Le contrat actuel vient à échéance à la fin du mois de décembre 2014. Un service de distribution étant de nouveau requis, le renouvellement du contrat permettra à la STM de s'assurer que les horaires de passage des autobus seront disponibles pour notre clientèle via l'outil de planification « PLANIBUS », et ce, durant des périodes de douze (12) jours consécutifs débutant sept (7) jours avant les changements d'horaire (4 fois par année) pour les prochains vingt-quatre (24) mois.

Les prévisions des besoins ont été estimées par la Division information et communications électroniques de la Direction Communications et service à la clientèle.



OBJET : STM-4065-08-11-25 (Première et dernière option de renouvellement) Service de distribution des planibus						
PROCESSUS D'ADJUDICATION DE CONTRAT :						
INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS :		Annexes join	NTES:			
Nouveau contrat : Prolongation : Renouvellement :	Ai Ai	vis des affaires juridiques : nalyse technique : nalyse des prix : nalyse de qualité :				
De gré à gré : Sur invitation : Publique : Description : D	R	apport sur la conformité				
Nombre d'entreprises invitées : Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d' d'offres : Nombre de soumissions déposées :	appel Ri	es soumissions : apport d'évaluation des offres : iste des soumissionnaires : utres annexes :				
	INEMENT DÉ	CISIONNEL nseil d'administration)				
GPP N/A		Comité du CA N/A				
<u>DÉMAI</u> <u>Historique d'adjudication</u>	RCHE ET CO	ONCLUSION				
Contrat Résolution Montant a	utorisé TTI ntingence)	Période couverte	Nature de l'autorisation			
	08,50 \$	36 mois	contrat de base			
La présente recommandation vise à autoriser l'exercice de la première et dernière option de renouvellement. **Justification de la levée d'option** La STM croît que la clientèle utilise davantage les nouvelles technologies pour aller chercher l'information, ce qui expliquerait une diminution du nombre de planibus distribués. Cependant, afin de répondre aux besoins toujours existants, il est plus avantageux d'exercer l'option de renouvellement que de procéder à un nouvel appel d'offres, considérant que la STM paie un prix non indexé de 2011 et que le service du fournisseur est excellent. De plus, cette période permettra à la STM de réévaluer, avec plus d'exactitude, la réalité associée à ces besoins. Le montant pour la présente option de renouvellement est de 294 336,00 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du contrat à un total de 715 144,50 \$ toutes taxes incluses.						
DÉVELOPPEMENT DURABLE Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) : N/A						
PRÉPARÉ PAR : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION DATE : 2014- Nom : Élaine Thibodeau Porr	10.16	ervice : Direction chaîne d'approvis om : Line Boucher	DATE: 1610194			
Titre: Administrateur de contrats	Ti	tre: Directrice				

OBJET : STM-4065-08-11-25 (Première et dernière option de renouvellement) Service de distribution des planibus

INFORMATIONS FINANCIÈRES						
Imputations comptables	Imputations comptables Imputation 1 Imputation 2 Imputation 3* Total					
Centre	38200					
Compte	553370					
Ordre interne						
Réseau activité						
Règlement d'emprunt						
		kite immeno, aku takan kimpensin iki dalam bekite induken kitakin pendalah bada induken kecata dalam bada induken dalam bada kecata induken dalam bada induken bada induken dalam bada induken bada induken dalam bada induken bada ind				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	294 336,00 \$	\$	\$	294 336,00 \$		

^{*} S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

١,		711	A T:/	\ L P	 $\alpha \alpha i i \tau \alpha$
v	N	111	(2)) FU 1	 COÛTS

Période couverte par le contrat : de <u>décembre 2014</u> à <u>décembre 2016</u>

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	0,00\$	128 000,00 \$	128 000.00 \$	256 000,00 \$
(B) TPS	0,00\$	6 400,00 \$	6 400,00 \$	12 800,00 \$
(C) TVQ	0,00\$	12 768,00 \$	12 768,00 \$	25 536,00 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	0,00\$	147 168,00 \$	147 168,00 \$	294 336,00 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	14 418,30 \$	14 418,30 \$	28 836,61 \$
(F) Montant net (D-E)	0,00\$	132 749,70 \$	132 749,70 \$	265 499,39 \$

^{**} S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

SUBVENTION:		
		STATE OF THE PROPERTY OF THE P
	CERTIFICAT DU TRÉSORIER	
AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS :		
LES FONDS SONT DISPONIBLES:	TRÉSORIER DATE :	4-41-2014



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no : 4.5 Assemblée du : 5 novembre 2014 Résolution no : (A-2014-254
RECOMMANDATION : STM-4751-03-14-25	
l'émission de cartes à puce avec photo aux l'adjudication du contrat pour se terminer le 31 de 243 252,61 \$, soit pour un montant maximu	INC., un contrat de services pour la prise de photographies et personnes éligibles au tarif réduit, pour une période débutant à décembre 2016, pour un montant de 1 624 391,40 \$, plus les taxes um de 1 867 644,01 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément d'offres public STM-4751-03-14-25 et à la soumission produite par
REQUERANT:	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :
COMMUNICATIONS ET SERVICE À LA CLIENTÈLE	PLANIFICATION, MARKETING ET COMMUNICATIONS
Maytun Quelle Pour Trollies	Douge On Calcase - DATE: 30/10/14
Nom: Isabelle Trottier	Nom: Denise Vaillancourt
Titre: Directrice	Titre: Directrice exécutive
SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :	nleag

EXPOSÉ DU BESOIN :

Pour la clientèle ayant accès au tarif réduit, les titres de transport sont vendus seulement sur les cartes à puce rechargeables (carte OPUS) avec photo.

Le contrat actuel prenant fin le 31 décembre 2014, la STM doit conclure un nouveau contrat permettant une période de chevauchement entre l'ancien et le nouvel Adjudicataire, s'il y a lieu. Les services d'une firme sont requis pour l'identification des demandeurs de cartes, la cueillette des frais afférents à l'émission des cartes ou au renouvellement de statut, l'obtention de formulaires de demande ou de consentement appropriés, la vérification des critères d'admissibilité lorsque requis, la production et la distribution des nouvelles cartes OPUS avec photo, la prise de photographies, le renouvellement de statut et le remplacement des cartes OPUS avec photo.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division renseignements et service à la clientèle, en collaboration avec la Division approvisionnement exploitation de la Direction de la chaîne d'approvisionnement.

OBJET : STM-4751-03-14-25 (Adjudication) Fourniture de services pour la prise de photograph éligibles au tarif réduit	nies et l'émission de cartes à puce avec photo aux personnes			
Processus d'adjudication de contrat :				
INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS :	ANNEXES JOINTES :			
Nouveau contrat :	Avis des affaires juridiques : Analyse technique : Analyse des prix : Analyse de qualité :			
Sur invitation : Publique : Nombre d'entreprises invitées :	Rapport sur la conformité des soumissions : Rapport d'évaluation des offres :			
Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : 2 Nombre de soumissions déposées : 1	Liste des soumissionnaires : Autres annexes :			
CHEMINEMENT				
(Comité GPP, comités du GPP ☐ N/A	conseil d'administration) Comité du CA N/A			
DÉMARCHE ET La démarche de l'appel d'offres Un appel d'offres a été publié dans le quotidien Le Journai électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec. 2014. Le marché Suite à nos expériences vécues lors des contrats précédents notre disposition dans le domaine de la prise de photos, nous a autres que celles spécialisées dans la prise de photographies, o En 2010, nous avions tenté l'expérience, mais ce, sans succès s'ajuster aux opportunités dégagées par l'arrivée des nouvelles Analyse des soumissions Deux (2) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'o déclarée recevable. L'entreprise GESTION TERMICO INC. est confi	de Montréal, le 25 juillet 2014 et sur SEAO, le système Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 26 août s, et avec les nouvelles technologies présentement mises à vons tenté d'ouvrir le marché en permettant à des entreprises de déposer une offre. et encore une fois, nous constatons que le marché est lent à technologies en matière de prise de photos.			
DÉVELOPPEME Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développer N/A				
Préparé par : Division approvisionnement exploitation Nom : Élaine Thibodeau Titre : Administrateur de contrats	Service: Direction chaine d'approvisionnement Out (Nom: Line Boucher Titre: Directrice			



RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET: STM-4751-03-14-25 (Adjudication)

Fourniture de services pour la prise de photographies et l'émission de cartes à puce avec photo aux personnes

éligibles au tarif réduit

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE:

« DÉMARCHE ET CONCLUSION »

Règle d'adjudication

La règle d'adjudication de l'appel d'offres est : « La Société adjuge le contrat au plus bas soumissionnaire conforme sur le prix total offert indiqué au bordereau des prix. ».

Option(s) de renouvellement

Le contrat prévoit deux (2) options de renouvellement de douze (12) mois chacune.

Estimation

L'estimation de contrôle, pour ce contrat, était de 1 693 346,05 \$ toutes taxes incluses. Le prix soumis de 1 556 370,01 \$, toutes taxes incluses, est donc inférieur de 136 976,04 \$ (8 % favorable). Le prix du contrat représente un écart favorable de 2.4 % par rapport au dernier prix payé par la STM.

Ces écarts s'expliquent par le fait que le soumissionnaire a conservé les mêmes prix qu'au contrat précédent et a réduit le prix de remplacement des cartes défectueuses de 2,75 \$ à 2,00 \$. Il n'a prévu aucune augmentation qui pourrait être entraînée par des projets pilotes (fusion de cartes opus avec cartes municipales ou cartes universitaires). Dans nos prévisions, comme il s'agit d'un contrat où de la main-d'œuvre est impliquée, nous avions considéré qu'un taux d'inflation de 2 % était raisonnable. Nous avons aussi augmenté le tarif actuel payé par carte pour les projets pilotes de 3,50 \$ à 3,95 \$.

Historique des contrats précédents

Contrat	Résolution	Montant autorisé TTI (sans contingence)	Période couverte par l'autorisation	Nature de l'autorisation
STM-3803-03-10-25	CA-2010-296	1 681 679,47 \$	10/2010 à 12/2012	Contrat de base
STM-3803-03-10-25	CA-2012-303	841 617,00 \$	01/2013 à 12/2013	Premier renouvellement
STM-3803-03-10-25	CA-2013-308	796 848,61 \$	01/2014 à 12/2014	Deuxième renouvellement

4.5

OBJET: STM-4751-03-14-25 (Adjudication)

Fourniture de services pour la prise de photographies et l'émission de cartes à puce avec photo aux personnes éligibles au tarif réduit

INFORMATIONS FINANCIÈRES					
Imputations comptables Imputation 1 Imputation 2 Imputation 3* Total					
Centre	38100				
Compte	599510				
Ordre interne	00000				
Réseau activité					
Règlement d'emprunt					
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	1 867 644,01 \$	\$	\$	1 867 644,01 \$	

^{*} S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

	VENTILATION DES COÛTS	
Période couverte par le contrat :	de <u>novembre 2014</u>	à décembre 2016

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	0.00\$	676 829.75 \$	947 561.65 \$	1 624 391,40 \$
(B) TPS	0.00\$	33 841,49 \$	47 378,08 \$	81 219.57 \$
(C) TVQ	0.00 \$	67 513.77 \$	94 519,27 \$	162 033.04 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	0,00 \$	778 185,01 \$	1 089 459,00 \$	1 867 644,01 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0.00\$	76 240,14 \$	106 736,18 \$	182 976.32 \$
(F) Montant net (D-E)	0,00\$	701 944,87 \$	982722,82\$	1 684 667,69 \$

^{**} S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

SUBVENTION:		
	CERTIFICAT DU TRÉSORIER	
	OEKTII ICAT DO TRESORIER	
AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS :	Contract of the Contract of th	
LES FONDS SONT DISPONIBLES:	TRÉSORIER Ous sand	DATE : 441-204



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	L Article de l'	ordre du jour no :
	Assemblée	du: 5 novembre 2014
	Résolution	no: <u>CA-2014-255</u>
RECOMMANDATION:		
Il est recommandé d'autoriser une augr 7 mai 2014 à la firme « Telecon inc. » (fin du contrat.	mentation de l'enveloppe d (CA-2014-103) tel que spé	des contingences du contrat STM-4735-03-14-28 adjugé le écifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la
De plus, il est recommandé d'autoriser radio pour respecter les exigences de pe	r les changements au cor erformance de la couvertui	ntrat afin d'apporter les modifications requises au système re radio dans les centres de transport.
LE TOUT POUR UN MONTANT TO	TAL POUR LA SOCIÉTI	É DE : 0 \$ TTI
REQUÉRANT: Projet iBUS Sentorns		DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE : Sestion des projets majeurs LESCHIPPES POUR DATE : 1-1 1017
Nom : Donald Desaulniers Titre : Directeur de projets principal	N	lom : Pierre Dauphinais itre : Directeur exécutif

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :

EXPOSÉ DU BESOIN:

Dans le cadre du projet iBUS, « Telecon inc. » a été mandatée par la STM pour réaliser des travaux relatifs à l'installation d'équipements de radiocommunication (répétitrices) dans les centres de transport afin d'assurer la couverture radio à l'intérieur de ceux-ci.

Ces travaux étaient basés sur les plans et devis fournis par « INIT », l'Adjudicataire du contrat du SAEIV dans le projet iBUS, lesquels s'appuyaient sur une étude liée au dimensionnement du système de radiocommunication. Or, après avoir effectué une mise à jour de leur étude, « INIT » a constaté que les exigences de couverture de la STM, dans plusieurs centres de transport, ne pourraient être atteintes. De nouveaux plans et devis ont alors été préparés par « INIT ». Ceux-ci comprenaient des modifications qui avaient des impacts sur les travaux confiés à « Telecon inc. », et il devenait alors nécessaire de revoir l'envergure des travaux qui leur étaient confiés.

Cinq des huit centres de transport prévus au contrat de « Telecon inc. » font l'objet d'ajout de câblages et d'antennes impactant le coût des travaux.

Dans ce contexte, les sommes autorisées par le conseil d'administration en mai 2014 ne sont pas suffisantes pour compléter les travaux dont la fin est prévue en juillet 2015.

Une augmentation de l'enveloppe des contingences est donc nécessaire pour permettre de faire des changements au contrat de « Telecon inc. » afin de compléter les travaux relatifs à l'installation d'équipements de radiocommunication (répétitrices) dans les centres de transport.

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : Augmentation de l'enveloppe budgétaire du contrat STM-4735-03-14-28 – Aménagement des centres de transport pour la couverture radio du projet iBUS

DÉMARCHE, SOLUTION PROPOSÉE ET CONCLUSION

Les plans et devis révisés par « INIT » ont été soumis à « Telecon inc. » afin d'en évaluer les impacts sur la réalisation des travaux dans les centres de transport. À la suite de son évaluation et des négociations, il s'avère qu'aucun changement au contrat n'est requis aux centres de transport Lasalle, Anjou et Stinson, alors que des changements sont requis aux centres de transport Mont-Royal, Frontenac, St-Denis, St-Laurent et Legendre. La nature des changements est associée à la performance de la couverture radio dans les centres de transport et génère des travaux additionnels à la firme « Telecon inc. » dans le cadre de son contrat d'installation de répétitrices. Les changements consistent en :

- L'installation d'antennes et de supports supplémentaires;
- L'ajout de conduits et installation de câbles supplémentaires;
- L'ajout et l'installation de boîtes de jonction et de séparateurs supplémentaires;

L'ensemble de ces éléments était non prévu aux documents contractuels et n'était pas prévisible au moment de l'appel d'offres pour retenir la firme « Telecon inc. », il en résulte donc une augmentation d'envergure.

L'estimation de la valeur des travaux a été réalisée par l'entremise d'experts internes en télécommunications et par la firme « Macogep » spécialisée en estimation. L'estimation de contrôle pour ces changements d'envergure est de 101 853,91 \$. Un écart défavorable de 17 % est noté et justifié par « Telecon inc. » en raison des risques sur sa productivité de réaliser les travaux en milieu exploité. Les câblages, antennes et supports additionnels doivent principalement être installés dans les zones de garage d'autobus sujettes à des contraintes d'horaire inhérentes à la circulation des bus.

Ce montant supplémentaire sera pris à même la réserve accumulée dans le budget global du projet iBUS. Étant donné le montant des modifications, celui-ci doit être approuvé par le conseil d'administration, le tout conformément à la PG 4.10 - modifications aux contrats octroyés par la société et gestion des réserves pour contingences de contrat.

Lors de l'assemblée régulière du conseil d'administration du 7 mai 2014 (résolution CA-2014-103), la STM a accordé à la firme « Telecon inc. » un contrat pour des travaux relatifs à l'installation d'équipements de radiocommunication afin d'assurer la couverture radio des centres de transport dans le cadre du projet iBUS.

ia souvertare radio des certifes	de transport dans le caule du	ргојет 1503.	
GPP (S.O.)		T <u>DÉCISIONNEL</u> u conseil d'administration) ☐ Comité du CA (S.O.)	
Préciser la conformité aux engage S.O.	DÉVELOPPEM ements de la Politique de développe	IENT DURABLE ement durable (PC 1.13) :	
	LISTE DES	SANNEXES	
PRÉDADÉ DAD .		CEDUAL .	

PREPARE PAR:	SERVICE :
Chaîne d'approvisionnement	Chaîne d'approvisionnement
Division Approvisionnement projets et construction	
CAR U	
Thime Jame DATE: 23/10/2014	ine 5 cerchos DATE: 22/10/2011
Nom :	Nom : Line Boucher
Titre: Administrateur de contrats	Titre: Directrice

1305-REC-201410-1074

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET: Augmentation de l'enveloppe des contingences du contrat STM-4735-03-14-28 – Aménagement des centres de transport pour la couverture radio du projet iBUS

INFORMATIONS FINANCIÈRES				
Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Lot iBUS (55.06.81.81)				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	\$	\$	\$	0 \$

^{*} S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de <u>mai 2014</u> à <u>juillet 2015</u>

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	0,00\$	0,00\$		0,00\$
(B) TPS	0.00\$	0,00\$	0,00\$	0,00 \$
(C) TVQ	0,00\$	0.00 \$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant TTI (A+B+C)	0,00 \$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D-E)	0,00 \$	0,00 \$	0,00\$	0,00 \$

^{**} S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention: Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, ce projet a été admis à une subvention finale de 85 % des dépenses admissibles, selon les modalités du programme SOFIL. La division Soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 8 novembre 2012.

	CERTIFICAT DU TRÉSORIER	
AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS:		
LES FONDS SONT DISPONIBLES :	TRÉSORIER Ouchen	DATE : 4-11-2014
1305-REC-201410-1074		

Recommandation-type divers (REV: 12-11-2013)



_	
À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no :5,/
	Assemblée du : 5 novembre 2014
	Résolution no : <u>CA-2014-256</u>
RECOMMANDATION: STM-4259-05-12-02	
l'évaluation de potentiel, adjugé à l'entreprise douze (12) mois, à compter du 7 novembl	nouvellement du contrat pour des services professionnels pour e SPB PSYCHOLOGIE ORGANISATIONNELLE INC., pour une période de pre 2014, pour un montant de 185 000,00 \$, plus les taxes de 212 703,75 \$, le tout conformément aux termes et conditions de pumission produite par l'Adjudicataire.
LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR REQUÉRANT: RESSOURCES HUMAINES	R LA SOCIÉTÉ DE : 212 703,75 \$ TTI DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE : RESSOURCES HUMAINES ET SERVICES PARTAGÉS
Nom: Michel Lefebvre Titre: Directeur	Nom: Alain Brière Titre: Directeur exécutif
SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :	mllär
EXPOSÉ DU BESOIN :	
de leurs équipes de gestion, afin de s'assurer d'u compose habituellement des étapes suivantes : den Pour un complément d'information sur les candidat par des firmes externes, s'avère souvent nécessair aident à l'intégration du candidat retenu par des réfé	
Ces services sont offerts par une firme externe po même que pour certains postes de professionne compatibles pour ces postes.	our la dotation de tous les postes de gestionnaires (1 ^{er} et 2 ^e niveaux), de nels et d'inspecteurs (pour le métro), visant à dépister les candidats

OBJET : STM-4259-05-12-02 (Première option de renouvellement) Titre : Services professionnels pour l'évaluation de potentiel				
Processus d'adjudi	CATION DE CONTRAT :			
INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS :	ANNEXES JOINTES :			
Nouveau contrat : Prolongation : Renouvellement :	Avis des affaires juridiques : Analyse technique : Analyse des prix : Analyse de qualité :			
De gré à gré : Sur invitation : Publique : Sur invitation	Rapport sur la conformité des soumissions : Rapport d'évaluation des offres : Liste des soumissionnaires : Autres annexes :			
<u>CHEMINEMENT</u> (Comité GPP, comités du				
GPP n/a	Comité du CA n/a			
<u>DÉMARCHE ET</u> <u>Historique d'adjudication</u>	CONCLUSION			
Contrat Résolution Montant autorisé TTI (sans contingence) STM-4259-05-12-02 CA-2012-309 809 998,88 \$	Période couverte par l'autorisation 11/2012 à 11/2014 Nature de l'autorisation Contrat de base			
La présente recommandation vise à autoriser l'exercice de la publication de la levée d'option La STM bénéficie actuellement d'un fournisseur de qualité, et des prix à la consommation (IPC), il est plus avantageux pou procéder à un nouvel appel d'offres.	considérant que l'augmentation des coûts se limite à l'Indice			
Le montant pour la présente option de renouvellement est de a contrat à un total de 1 022 702,63 \$ toutes taxes incluses.	212 703,75 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du			
<u>DÉVELOPPEME</u> Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développen n/a	ENT DURABLE nent durable (PC 1.13) :			
PRÉPARÉ PAR : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION DATE : 2014-10-17 Nom : Yves Desmarais Pour Titre : Administrateur de contrats	SERVICE : DIRECTION CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DATE : 13 10 10 14 Titre : Directrice			

SOMMAIRE EXÉCUTIF

5.1

OBJET: STM-4259-05-12-02 (Première option de renouvellement)

Titre : Services professionnels pour l'évaluation de potentiel

INFORMATIONS FINANCIÈRES					
Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total	
Centre	37100	37700			
Compte	553990	551590			
Ordre interne					
Réseau activité					
Règlement d'emprunt					
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	182 465,32 \$	30 238,43 \$	\$	212 703,75 \$	

^{*} S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat :

de 11/07/2014

à 11/07/2015

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	15 000,00 \$	170 000,00 \$	0,00 \$	185 000,00 \$
(B) TPS	750,00 S	8 500,00 \$	0,00 \$	9 250,00 \$
(C) TVO	1 496,25 \$	16 957,50 \$	0,00 \$	18 453,75 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	17 246,25 \$	195 457,50 \$	0,00 \$	212 703,75 \$
(E) Ristoure TPS et TVQ	1 689,65 \$	19 149,31 \$	0,00\$	20 838,96 \$
(F) Montant net (D-E)	15 556,60 \$	176 308,19 \$	0,00 \$	191 864,79 \$

^{**} S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

,	
Subvention: n/a	
	CERTIFICAT DU TRÉSORIER
AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS :	TRÉSORIER DATE: 4-11-2014



	rticle de l'ordre du jour no :6./ ssemblée du :5 novembre 2014
R	ésolution no : <u>CA-2014-257</u>
RECOMMANDATION:	
de réseautique lot C52 – Phase 2 dans le cadre du pr montant de 342 274,52 \$ plus taxes applicables de 51	onnaire conforme, le contrat pour l'aménagement de locaux pour ajout rojet « Modifications – Équipements fixes et infrastructures », pour un 255,61 \$, soit un montant total de 393 530,13 \$ toutes taxes incluses 1-4802-06-14-55 et dans la soumission déposée par l'Adjudicataire.
ET	
D'AUTORISER une réserve pour contingences, tel que contrat.	e spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du
LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA	A SOCIÉTÉ DE : 393 530,13 \$ TTI
REQUÉRANT:	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :
Nom: Pierre Vézina Titre: Directeur principal	GESTION DES PROJETS MAJEURS DATE: 28 of 2014 Nom: Pierre Dauphinais Titre: Directeur exécutif
SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :	rléemy
EXPOSÉ DU BESOIN :	
63 actuellement en service. Les changements à la cor	ains dans le cadre du projet MPM-10 en remplacement des trains MR- nception des nouvelles voitures de métro Azur par rapport aux trains d'exploitation du métro. Les travaux au Contrat faisant l'objet de la

La STM procède actuellement à l'achat de nouveaux trains dans le cadre du projet MPM-10 en remplacement des trains MR-63 actuellement en service. Les changements à la conception des nouvelles voitures de métro Azur par rapport aux trains actuels nécessitent des modifications aux systèmes d'exploitation du métro. Les travaux au Contrat faisant l'objet de la présente recommandation consistent en l'aménagement des infrastructures (architecture) et des services (électricité, réseautique et contrôle d'accès) de dix-neuf (19) locaux à la STM identifiés dans dix (10) secteurs différents soit : au plateau Youville, à la station Honoré-Beaugrand, à la station Angrignon, à la station Longueuil, à la station Bonaventure, à la station Côte-Vertu, à la station Montmorency, au garage Henri-Bourassa et au 2000 et 2111 Berri. Lesdits travaux permettront l'ajout d'un système de réseautique nécessaire à l'exploitation et à la maintenance des nouveaux trains Azur.

SOMMAIRE EXÉCUTIF



OBJET : Bureau de projets MPM-10 - Adjudication d'un contrat Appel d'offres STM-4802-06-14-55 – Lot C52 – Aménagement de locaux pour ajout de réseautique – Phase 2				
Processus d'adjudication de contrat :				
INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS : ANNEXES JOINTES :				
Nouveau contrat : Prolongation : Renouvellement : De gré à gré :	Avis des affaires juridiques : Analyse technique : Analyse des prix : Analyse de qualité :			
Sur invitation : Publique : Nombre d'entreprises invitées : Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : 11 Nombre de soumissions déposées : 2	Rapport sur la conformité des soumissions : Rapport d'évaluation des offres : Liste des soumissionnaires : Autres annexes :			
CHEMINEMENT				
GPP (date) (Comité GPP, comités du	conseil d'administration) Comité du CA (nom + date du comité)			
Un document d'appel d'offres a été publié le 28 juillet 2014 dat électronique dans « SÉAO ». Les soumissions ont été ouvertes Onze (11) entreprises se sont procuré le document d'appel d'of soumissions reçues ont été jugées recevables et conformes. Il est recommandé d'adjuger le contrat à Dawcolectric Inc., le plu L'estimation de contrôle de la firme externe pour ces trav 297 057,70 \$, tel qu'indiqué dans le rapport d'analyse des soum	ns le quotidien « Le journal de Montréal » ainsi que par voie publiquement le 18 septembre 2014. fres dont deux (2) ont présenté une soumission. Les deux (2) us bas soumissionnaire conforme.			
DÉVELOPPEME Préciser la conformité aux engagements de la Politique de déve Le présent appel d'offres comprend une section relative aux eng dernière traite de l'application de la Loi sur la qualité de l'environ PRÉPARÉ PAR: DATE: 2014/0/08 Nom: Grégory Bender Titre: Administrateur de contrats, Chaîne d'approvisionnement	loppement durable (PC 1.13) : pagements de la politique de développement durable. Cette			

SOMMAIRE EXÉCUTIF



OBJET : Bureau de projets MPM-10 - Adjudication d'un contrat

Appel d'offres STM-4802-06-14-55 – Lot C52 – Aménagement de locaux pour ajout de réseautique – Phase 2

INFORMATIONS FINANCIÈRES				
Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte	553990			
Ordre interne	256671			
Réseau activité				
Réglement d'emprunt	r-042-4			
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	393 530,13 \$	\$	\$	\$

^{*} S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat :

de Novembre 2014 à Avril 2015

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	102 682,36 \$	239 592,16 \$	0.00\$	342 274,52 \$
(B) TPS	5 134,12 \$	11 979,61 \$	0,00\$	17 113,73 \$
(C) TVQ	10 242,57 \$	23 899,32 \$	0.00\$	34 141,88 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	118 059,05 \$	275 471,09 \$	0,00\$	393 530,13 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	11 566,45 \$	26 988,38 \$	0,00\$	38 554,83 \$
(F) Montant net (D-E)	106 492,60 \$	248 482,71 \$	0,00\$	354 975,30 \$

^{**} S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention: Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, le sous-projet "Modification des ateliers et équipements métro" du projet majeur MPM-10 a été admis à une subvention de 75% des dépenses admissibles selon les modalités du programme d'aide en vigueur. La division Soutien exploitation et projets du service Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

	CERTIFICAT DU TRÉSORIER	
AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS :		
LES FONDS SONT DISPONIBLES :	TRÉSORIER TUE LOND	DATE : 441-20/4



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no :
	Assemblée du : 5 novembre 2014
	Résolution no :
RECOMMANDATION:	
de Montréal pour un montant de 1 101 870.00 \$	vices Électriques Blanchette Inc. », le plus bas soumissionnaire conforme, ystème de contrôle d'accès aux loges des 68 stations du réseau de métro plus les taxes applicables de 165 005,03 \$, pour un montant total de entionnées aux documents d'appel d'offres n° STM 9 290 350-C04 et à la
Il est recommandé d'autoriser une réserve pour o jusqu'à la fin du contrat.	contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle
LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POU	R LA SOCIÉTÉ DE : 1 266 875,03 \$ TTI
REQUÉRANT:	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :
Bureau de projets Équipements fixes Métro	Gestion des projets majeurs
Would Wesenlisms DATE: 14	UNIL ZUBS ZIII
Nom : Donald Desaulniers Titre : Directeur de projets principal	Nom : Pierre Dauphinais Titre : Directeur éxécutif
SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :	mlejay

EXPOSÉ DU BESOIN :

Le projet TCPE (télécommunications et contrôle des procédés d'exploitation) de la phase 3 du programme Réno-Systèmes prévoit l'installation d'un nouveau système de contrôle d'accès des loges de changeurs du métro. Ce nouveau système permettra d'éviter le déclenchement systématique de la sirène sur le quai dès l'ouverture d'une porte de loge, de l'alarme en salle de contrôle du métro et l'accès non autorisé aux loges. Le système utilisera des cartes d'accès et permettra d'éliminer ou de minimiser l'utilisation de clés. De plus, il permettra d'harmoniser le contrôle d'accès de ces locaux aux autres locaux techniques qui sont critiques à l'exploitation du métro.

Pour ce faire, le contrat faisant l'objet de la présente recommandation vise la fourniture et l'installation de l'infrastructure de contrôle d'accès, le raccordement des nouveaux équipements ainsi que la mise en route et la mise en service du système pour les 86 loges des 68 stations du métro.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

8.1

OBJET : Appel d'offres public STM-9 290 350-C04 – Sécurisation de l'accès aux loges					
The second of th					
Processus d'adjudi	ICATION DE CONTRAT :				
INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS :	ANNEXES JOINTES :				
Nouveau contrat : Prolongation : Renouvellement : De gré à gré :	Avis des affaires juridiques : Analyse technique : Analyse des prix : Analyse de qualité :				
Sur invitation : Publique : Nombre d'entreprises invitées : 0 Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : 4 Nombre de soumissions déposées : 2	Rapport sur la conformité des soumissions :				
CHEMINEMENT (Comité GPP, comités du GPP ☐ (S.O.)	<u>DÉCISIONNEL</u> conseil d'administration) ☐ Comité du CA (S.O.)				
Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développen S.O. PRÉPARÉ PAR : Chaîne d'approvisionnement Division Approvisionnement projets et construction DATE : 2014-10-17	SERVICE: Chaîne d'approvisionnement Maure Ca Rouno Date: 17/10/14				
Nom : Julie Létourneau Titre : Administratrice de contrats	Nom : Line Boucher 1000 Titre : Directrice				

OBJET : Appel d'offres public STM-9 290 350-C04 - Sécurisation de l'accès aux loges

INFORMATIONS FINANCIÈRES				
Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	- Imputation 3*	Total
Centre				
Compte	551140			\
Ordre interne	290350			*/////////////////////////////////////
Réseau activité				\
Règlement d'emprunt	R-122			
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	1 266 875,03 \$	\$	\$	1 266 875,03 \$

^{*} S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat :

de Novembre 2014 à Décembre 2015

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	0,00 \$	1 101 870,00 \$	0,00 \$	1 101 870,00 \$
(B) TPS	0,00 \$	55 093,50 \$	0,00\$	55 093,50 \$
(C) TVQ	0,00 \$	109 911,53 \$	0,00\$	109 911,53 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	0,00 \$	1 266 875,03 \$	0,00 \$	1 266 875,03 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00 \$	124 117.94 \$	0,00\$	124 117,94 \$
(F) Montant net (D-E)	0,00 \$	1 142 757,09 \$	0,00 \$	1 142 757,09 \$

^{**} S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

SUBVENTION:

La phase 3 du programme Réno-Systèmes a été admise par le MTQ à une subvention finale de 82,5 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier dont 262,7 M\$ provenant du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTC) du MTQ et 149,7 M\$ de Fonds Chantiers Canada. La division Soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

	CERTIFICAT DU TRÉSORIER	
AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS :	£	
LES FONDS SONT DISPONIBLES:	TRÉSORIER Luc remus	_ DATE : 4-11-2015



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no :
	Assemblée du : 5 novembre 2014
	Résolution no : <u>CA-2014-259</u>
RECOMMANDATION:	
de démantèlement des postes de ventilation mécanic	c. », le plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour les travaux que (PVM) ancien-Clark et St-Zotique pour un montant de 200 625,00 \$, ontant total de 230 668,59 \$, conformément aux conditions mentionnées l6 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.
fixes Métro à exercer l'option du contrat pour le dém taxes applicables de 6 738,75 \$, pour un montant to	principal, Gestion des projets majeurs, Bureau de projets Équipements nantèlement du PVM Sauriol, pour un montant de 45 000,00 \$, plus les ptal de 51 738,75 \$. L'option pourra être exercée après avoir reçu une a STM, qui devrait être obtenue suite à l'évaluation des tests de contrôle vue en novembre 2014.
Il est recommandé d'autoriser une réserve pour cor jusqu'à la fin du contrat.	itingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle
'	
LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR	LA SOCIETE DE : 282 407,34 \$ TTI
REQUÉRANT:	DIRECTION EXECUTIVE RESPONSABLE :
Bureau de projets Équipements fixes Métro	Gestion des projets majeurs
Ward W35000373 DATE: 141	1021 Www.sanbers Par DATE: 14 1021
Nom : Donald Desaulniers Titre : Directeur de projets principal	Nom : Pierre Dauphinais Titre : Directeur exécutif
SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :	mleau
EXPOSÉ DU BESOIN :	
Le projet <i>Ventilation</i> de la phase 3 du programme Ré	no-Systèmes prévoit démanteler les anciens PVM St-Zotique (remplacé d Fleury) et l'ancien-Clark (remplacé par le nouveau Clark), suite à la hase 2.

OBJET : Appel d'offres public STM-9 290 330-C46 – Démantèlement PVM ancien-Clark, Sauriol et St-Zotique						
PROCESSUS D'ADJUDICATION DE CONTRAT :						
INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS :	ANNEXES JOINTES :					
Nouveau contrat :	Avis des affaires juridiques : Analyse technique : Analyse des prix : Analyse de qualité :					
Sur invitation : Publique : Nombre d'entreprises invitées : 0 Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : 7 Nombre de soumissions déposées : 4	Rapport sur la conformité des soumissions : Rapport d'évaluation des offres : Liste des soumissionnaires : Autres annexes :					
CHEMINEMENT (Comité GPP, comités du	conseil d'administration)					
GPP (date)	Comité du CA (nom + date du comité)					
DÉMARCHE ET CONCLUSION La démarche d'appel d'offres et le processus d'adjudication Un avis de parution de l'appel d'offres a été publié dans le quotidien « Le Journal de Montréal », et les documents d'appel d'offres ont été publiés dans « SÉ⊚O », le système électronique d'appel d'offres, le mercredi 27 août 2014. L'ouverture des soumissions a eu lieu publiquement le 30 septembre 2014 à 15 h. Sept (7) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et, de ce nombre, quatre (4) firmes ont présenté une soumission. Le marché et les fournisseurs potentiels Les entreprises susceptibles de répondre aux exigences des documents d'appel d'offres sont des firmes qui œuvrent dans le domaine des ouvrages en démolition et des entrepreneurs généraux. Un nombre important d'entreprises pouvaient répondre à cet appel d'offres. Processus d'adjudication et analyse des soumissions Parmi les quatre (4) soumissions déposées, trois (3) soumissions sont recevables et une (1) soumission est recevable sous réserve. L'estimation de contrôle interne pour le contrat de démantèlement des PVM est de 675 191,93 \$ (incluant l'option), avant taxes et contingences. La plus basse soumission conforme est de 245 625,00 \$ (incluant l'option), avant taxes et contingences.						
<u>DÉVELOPPEMENT DURABLE</u> Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) : Dans une démarche de développement durable en lien avec le Plan stratégique 2020 de la STM, le démantèlement permettra de rendre l'espace disponible						
pour de futurs équipements, dégagera certaines aires techniques et permettra	la récupération ainsi que le recyclage de certains matériaux.					
Préparé par : Chaîne d'approvisionnement Division Approvisionnement projets et construction Date : //-/// Nom : Valérie Cameau Titre : Administratrice de contrats	Service: Chaîne d'approvisionnement The Control of the Control					

OBJET : Appel d'offres public STM-9 290 330-C46 – Démantèlement PVM ancien-Clark, Sauriol et St-Zotique

INFORMATIONS FINANCIÈRES							
Imputations comptables Imputation 1 Imputation 2 Imputation 3* Total							
Centre				VIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIII			
Compte	551140			<i>\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\</i>			
Ordre interne	290330			\////////////////////////////////////			
Réseau activité				\ 			
Règlement d'emprunt	R-122						
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	282 407,34 \$	\$	\$	282 407,34 \$			

^{*} S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat :

de novembre 2014

à avril 2015

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL	
(A) Base"	24 500,00 \$	221 125,00 \$	0,00\$	245 625,00 \$	
(B) TPS	1 225,00 \$	11 056,25 \$	0.00 \$	12 281,25 \$	
(C) TVQ	2 443,88 \$	22 057,22 \$	0.00\$	24 501,09 \$	
(D) Montant TTI (A+B+C)	28 168,88 \$	254 238,47 \$	0,00 \$	282 407,34 \$	
(E) Ristourne TPS et TVQ	2 759,76 \$	24 908.18 \$	0,00\$	27 667,93 \$	
(F) Montant net (D-E)	25 409,12 \$	229 330,29 \$	0,00 \$	254 739,41 \$	

^{**} S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

SUBVENTION:

La phase 3 du programme Réno-Systèmes a été admise par le MTQ à une subvention finale de 82,5 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier dont 262,7 M\$ provenant du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTC) du MTQ et 149,7 M\$ de Fonds Chantiers Canada. La division Soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

	CERTIFICAT DU TRÉSORIER	
AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS :		
LES FONDS SONT DISPONIBLES:	TRÉSORIER Olic very	DATE 1/41-2014



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no :
	Assemblée du : 5 novembre 2014
	Résolution no : <u>CA - 2014 - 260</u>
RECOMMANDATION:	
Il est recommandé d'autoriser l'exercice de l'option projets Équipement fixes Métro, adjugé à l'entrepris	n de renouvellement du contrat de services professionnels pour le Bureau de se « Dessau Inc. » (CA-2011-083) aux mêmes termes et conditions que ceux ase 4 du programme Réno-Systèmes, pour une période d'environ cinq ans ou au Bureau de projets soient terminés.
 a) D'autoriser, à partir du 1^{er} décembre 2014, l'exe plus les taxes applicables de 2 246 250,00 \$, poi de la phase 4 du programme Réno-Systèmes; et b) Conditionnellement à l'approbation du règlement phase 4 du Programme Réno-Systèmes (R-14 d'autoriser un montant additionnel de 47 282 741 de 54 363 331,47 \$, pour les services professior programme Réno-Systèmes, soit sur une périod projets Équipements fixes Métro soient terminés, À la réception de l'approbation du règlement d'approjets majeurs fera la levée de l'option. (Suite en annexe) 	d'emprunt et l'obtention de la subvention du MTQ visant le financement de la 19) par le Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, 00 \$, plus les taxes applicables de 7 080 590,47 \$, pour un montant maximum nuels devant être rendus pour réaliser et achever les projets de la phase 4 du le d'environ cinq ans ou jusqu'à ce que tous les projets confiés au Bureau de le tout conformément aux conditions de l'appel d'offres n° STM-3726-10-09-03. emprunt, le trésorier certifiera le solde des fonds et le directeur exécutif des
REQUÉRANT :	A SOCIÉTÉ DE : 82 351 018,51\$ TTI (sous réserve des paragraphes b) et c))
Bureau de projets Équipements fixes Métro	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE : Gestion des projets majeurs
Nom: Donald Desaulniers Titre: Directeur de projets principal	Nom: Pierre Dauphinais Titre: Directeur exécutif
SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :	Meny

EXPOSÉ DU BESOIN :

La STM a débuté, en l'an 2000, la mise en œuvre du programme Réno-Systèmes dédié au remplacement des équipements fixes du métro. Les objectifs du programme sont de renouveler les équipements fixes afin de contribuer à maintenir la fiabilité, la maintenabilité, la disponibilité et la sécurité des équipements fixes du métro et, de ce fait, contribuer à maintenir celles du réseau du métro. De plus, le programme vise à optimiser les investissements et à participer à améliorer le service à la clientèle et la performance générale de la STM. Le programme est à caractère continu et se déploie dans le temps selon des phases établies, de manière à intervenir de façon préventive sur l'ensemble des équipements fixes, tout en respectant les nombreuses contraintes opérationnelles, organisationnelles et financières.

Les services professionnels pour la phase 3 du programme Réno-Systèmes avaient fait l'objet d'un appel d'offres public, dans lequel une option de renouvellement d'environ cinq ans est prévue pour la réalisation de la phase 4. Les phases 1, 2 et 3 auront été réalisées entre 2000 et 2017. La quatrième phase débutera en 2015 et se déroulera sur une période d'environ cinq ans en chevauchement de la phase 3. Afin de réaliser cette quatrième phase et certains autres projets connexes aux équipements fixes, la STM doit s'adjoindre une firme externe pour les services professionnels. Ces services professionnels couvrent essentiellement l'ingénierie, l'administration et la gestion, en complément de ceux de la STM.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la direction exécutive Gestion des projets majeurs.

APPEL D'OFFRES PUBLIC NO STM-3726-10-09-03 (OPTION DE RENOUVELLEMENT) SERVICES PROFESSIONNELS POUR LE BUREAU DE PROJETS ÉQUIPEMENTS FIXES MÉTRO

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE:

« RECOMMANDATION »

c) D'autoriser un montant additionnel de 9 342 411,00 \$, plus les taxes applicables de 1 399 026,05 \$, pour un montant maximum de 10 741 437,05 \$, afin de couvrir les éléments suivants : la variation potentielle du partage des ressources provenant de la STM et de l'Adjudicataire formant le Bureau de projets, la mise à jour par le gouvernement du Québec de la grille des taux horaires admissibles pour les services d'ingénieurs aux fins de l'application du tarif d'honoraires pour services professionnels fournis au gouvernement par des ingénieurs (R.L.R.Q., c. C-65.1, r.12), dont la dernière révision date de 2009, ainsi que la réalisation de projets connexes que le Bureau de projets pourrait être amené à réaliser en sus de la phase 4 du programme Réno-Systèmes. Il faut noter que ces projets connexes ne seront pas imputables au règlement d'emprunt R-149, dévolu à la phase 4 du programme Réno-Systèmes. Un financement distinct est donc à prévoir au moment opportun pour les projets connexes.
d) D'autoriser, selon l'encadrement joint en annexe, les honoraires pour la réalisation de projets connexes aux équipements fixes, par le Bureau de projets Équipements fixes Métro, tel que prévue au contrat adjugé à la firme Dessau Inc. Le directeur exécutif Gestion des projets majeurs fera une reddition de comptes annuelle des approbations et des dépenses engagées en regard de ces projets, au comité de suivi des actifs.

OBJET: Appel d'offres public STM-3726-10-09-03 (option de renouvellement) – Services professionnels pour le Bureau de projets Équipements fixes Métro

DÉMARCHE, SOLUTION PROPOSÉE ET CONCLUSION

Historique d'adjudication

Contrat	Résolution	Montant autorisé TTI (sans contingences)	Période couverte par l'autorisation	Nature de l'autorisation
STM-3726-10-09-03	CA-2011-083	64 829 189,54\$	05/2011 au 12/2017	Contrat de base

La présente recommandation vise à autoriser l'exercice de l'unique option de renouvellement d'une durée d'environ cinq ans ou jusqu'à ce que les projets de la phase 4 du programme Réno-Systèmes confiés au Bureau de projets Équipements fixes Métro soient terminés. Compte tenu que le règlement d'emprunt concernant la phase 4 du Programme Réno-Systèmes (R-149) risque de n'être approuvé qu'en 2015 par le Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), il est prévu dans un premier temps de restreindre l'exercice de l'option à des honoraires de 17 246 250,00 \$ toutes taxes incluses, ce qui permettra de débuter les projets prévus à cette 4^e phase, mais de n'autoriser des honoraires additionnels de 65 104 768,51 \$ toutes taxes incluses, qu'une fois l'approbation du MAMOT obtenue. Cette stratégie vise à permettre le démarrage des projets dans les meilleurs délais, tout en limitant les engagements au plafond du 10 % de la valeur du règlement d'emprunt, tant que ce règlement d'emprunt ne sera pas approuvé par le MAMOT.

Le montant total de la présente option de renouvellement est de 82 351 018,51 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du contrat à un total de 147 180 208.05 \$ toutes taxes incluses.

Les fonds sont certifiés pour la partie a) de 17 246 250,00 \$ TTI. Toutefois, pour les parties b) et c), celles-ci seront certifiées conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt R-149.

CHEMINEMENT	DÉCISIONNEL
-------------	--------------------

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

☐ Comité du CA (CSA du 25 septembre 2014)

Man SATE: 17/10/14

GPP (S.O.)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

S.O.

LISTE DES ANNEXES

D	D	ć	n	A	0	ŕ	-		R	
_	ĸ	-	۳	Δ	ĸ	-	~	Δ	×	-

Chaîne d'approvisionnement

Division Approvisionnement projets et construction

Nom: Joanne Giguère

Administratrice de contrats Titre:

SERVICE :

Chaîne d'approvisionnement

DATE: 1700 2014

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice



OBJET: Appel d'offres public STM 3726-10-09-03 (option de renouvellement) – Services professionnels pour le Bureau de projets Équipements fixes Métro

INFORMATIONS FINANCIÈRES				
Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte	551590			
Ordre interne	290004			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-149			
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	17 246 250,00 \$	\$	\$	17 246 250,00 \$

^{*} S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat :

de janvier 2015 à décembre 2016

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**		3 337 127,00 \$	11 662 873,00 \$	15 000 000,00 \$
(B) TPS	0,00\$	166 856,35 \$	583 143,65 \$	750 000,00 \$
(C) TVQ	0.00 \$	3 32 878,42 \$	1 163 371 58 \$	1 496 250,00 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	0,00 \$	3 8 36 861,77 \$	13 409 388,23 \$	17 246 250,00 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0.00 \$	375 904,00 \$	1 3 13 741,00 \$	1 689 645,00 \$
(F) Montant net (D-E)	0,00 \$	3 460 957,77 \$	12 095 647,23 \$	15 556 605.00_\$

^{**} S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

SUBVENTION: Suite à une évaluation du dossier par la division Soutien et exploitation et projets de la direction Budget et investissements, la portion capitalisable de ce programme a été ciblée pour une subvention à un taux global de 75 %, soit 427,5 M\$ provenant du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTC) du MTQ. Une demande de subvention sera déposée au MTQ en novembre 2014. Le MTQ sera aussi sensibilité à solliciter une subvention auprès de Fonds Chantiers Canada, tel qu'obtenu pour la phase 3 du programme Réno-Systèmes.

	CERTIFICAT DU TRÉSORIER	2000 C
AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS :		
LES FONDS SONT DISPONIBLES:	TRÉSORIER RELEASEMENT	DATE : 4-1-2014
RS-GP-EF-GN-GN-GEN-9999-20219		

OBJET : Appel d'offres public STM 3726-10-09-03 (option de renouvellement) – Services professionnels pour le Bureau de projets Équipements fixes Métro

INFORMATIONS FINANCIÈRES				
Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				VIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIII
Compte	551590			- \
Ordre interne	290004			-\////////////////////////////////////
Réseau activité				\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \
Règlement d'emprunt	R-149			
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	65 104 768,51 \$	S	S	65 104 768,51 \$

^{*} S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat :

de janvier 2017 à décembre 2021

	2014	2015	2016 et sulvantes ***	TOTAL
(A) Base**			56 625 152.00 S	56 625 152,00 S
(B) TPS	0.00 \$	0,00 \$	2 831 257.60 \$	2 831 257,60 5
(C) TVQ	0.00 \$	0,00\$	5 648 358,91 \$	5 648 358 91 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	0,00 \$	0,00 \$	65 104 768,51 \$	65 104 768,51 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00 \$	0,00 S	6 378 427,00 S	6 378 427,00 S
(F) Montant net (D-E)	0,00 \$	0,00 s	58 726 341,51 \$	58 726 341,51 \$

^{**} S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

SUBVENTION: Suite à une évaluation du dossier par la division Soutien et exploitation et projets de la direction Budget et investissements, la portion capitalisable de ce programme a été ciblée pour une subvention à un taux global de 75 %, soit 427.5 MS provenant du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTC) du MTQ. Une demande de subvention sera déposée au MTQ en novembre 2014. Le MTQ sera aussi sensibilité à solliciter une subvention auprès de Fonds Chantiers Canada, tel qu'obtenu pour la phase 3 du programme Réno-Systèmes.

	CERTIFICAT DU TRÉSORIER	THE PARTY OF THE
AUGUN CERTIFICAT N'EST REQUIS :		
LES FONDS SONT DISPONIBLES ;	TRÉSORIER Olus venus	DATE : 44/-2014
RS-GP-EF-GN-GN-GEN-9999-20219		



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'e	ordre du jour no :
	Assemblée (du: 5 novembre 2014
	Résolution ı	no: <u>CA-2014-261</u>
RECOMMANDATION:		
des murs tympans et des travaux connexes pour la Réno-Infrastructures phase 1, pour un montant de	a station Laurier e 1 789 000,00 s	aire conforme, le contrat pour la réfection de l'édicule nord, r (Projet 03.01.04.43 Lot C16) dans le cadre du programme \$ plus taxes applicables de 267 902,75 \$, soit un montant mentionnées à l'appel d'offres STM-4785-05-14-21 et dans
ET		
D'AUTORISER une réserve pour contingences, tel du contrat.	lle que spécifié	e en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin
LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUI	R LA SOCIÉT	É DE: 2 056 902,75 \$ TTI
REQUÉRANT : GESTION DES PROJETS MAJEURS		RESTION DES PROJETS MAJEURS
7	11/12/18	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
Nom: Pierre Vezina Titre: Directeur principal	" I	om : Pierre Dauphinais itre : Directeur exécutif
SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :	mleay	
EXPOSÉ DU BESOIN :		
Le programme Réno-Infrastructures vise essentielle inclut principalement des travaux de réfection cremplacement des équipements de mécanique et d	des éléments	ien des infrastructures du réseau de métro. Le programme architecturaux et structuraux ainsi que des travaux de
Laurier, dont notamment le remplacement et la répa	aration de finis i	fection de l'édicule nord et des murs tympans de la station muraux et de plancher, la démolition et la reconstruction de ration de béton endommagé et de parements de tympan, la

réfection du système d'éclairage, des appareils et des alimentations, le remplacement de la distribution électrique ainsi que la

réfection de la tuyauterie de drainage.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

9.1

DBJET : Bureau de Projets Infrastructures Métro – Réno-Infrastructures phase 1 – Adjudication d'un contrat Appel d'offres STM-4785-05-14-21 – Projet 03.01.04.43 Lot C16 – Laurier – Réfection de l'édicule nord, murs tympans et travaux connexes			
Processus d'adjudication de contrat :			
INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS :	Annexes jointes :		
Nouveau contrat : Prolongation : Renouvellement :	Avis des affaires juridiques : Analyse technique : Analyse des prix : Analyse de qualité :		
De gré à gré : ☐ Publique : ☐ Publique : ☐	Rapport sur la conformité des soumissions :		
Nombre d'entreprises invitées : N/A Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : 19 Nombre de soumissions déposées : 7	Rapport d'évaluation des offres : Liste des soumissionnaires : Autres annexes : Photos		
CHEMINEMENT	DÉCISIONNEL (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1)		
(Comité GPP, comités du GPP [] (date)	Conseil d'administration) Comité du CA (nom + date du comité)		
DÉMARCHE ET	CONCLUSION		
Un avis de parution de l'appel d'offres a été publié le 4 ao documents d'appel d'offres ont été publiés le 4 août 2014 par ouvertes publiquement le 17 septembre 2014.	ût 2014 dans le quotidien « Le journal de Montréal ». Les voie électronique dans « SÉAO ». Les soumissions ont été		
Dix-neuf (19) entreprises se sont procuré le document d'appel 6 Six (6) soumissions reçues ont été jugées recevables et conforr	d'offres et sept (7) d'entre elles ont présenté une soumission. mes.		
Il est recommandé d'adjuger le contrat à Céleb Construction 1 789 000,00 \$, avant taxes et contingences.	Ltée, le plus bas soumissionnaire conforme, au montant de		
L'estimation de contrôle réalisée par la firme Macogep pour ce des travaux connexes de la station Laurier, avant taxes et conti	s travaux de réfection de l'édicule nord, des murs tympans et ngences de réalisation, est de 1 657 011,25 \$.		
<u>DÉVELOPPEMI</u> Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développe			
PRÉPARÉ PAR : Division Approvisionnement projets et construction, Chaîne d'approvisionnement DATE : 2014/10/28	SERVICE Chaîne d'approvisionnement DATE: 2014 10 2		
Nom: Sarah Bédard Giulione Titre: Administratrice de contrats	Nom: Line Boucher Titre: Directrice		

SOMMAIRE EXÉCUTIF

3.1

OBJET : Bureau de Projets Infrastructures Métro – Réno-Infrastructures phase 1 – Adjudication d'un contrat Appel d'offres STM-4785-05-14-21 – Projet 03.01.04.43 Lot C16 – Laurier – Réfection de l'édicule nord, murs tympans et travaux connexes

INFORMATIONS FINANCIÈRES				
Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte	547150			
Ordre interne	210443			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-121			
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	2 056 902,75 \$	\$	\$	2 056 902,75 \$

^{*} S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de <u>novembre 2014</u> à août 2015

	2011	2015	2016 et suiventes ***	TOTAL
(A) Base**	89 450.00 \$	1 699 5-0 90 5	0,00 \$	1 789 000.00 \$
(B) TPS	4 472.50 \$	84 977.50 \$	0.00 \$	89 450.00 \$
(C) TVQ	8 922,64 \$	169 530.11 S	0.00 \$	178 452.75 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	102 845.14 \$	1 954 057,61 S	0,00 \$	2 056 902.75 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	10 076.92 \$	191 442.41 \$	0,00 \$	201 518,33 \$
(F) Montant net (D-E)	92 7 6 9,22 \$	1 762 615.20 \$	0,00 \$	1 855 384,42 S

^{**} S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention: Le programme Réno-Infrastructures phase I a été confirmé admissible à une subvention maximale de 75 % conformément au Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes le 25 novembre 2013.

Financement : Le présent contrat visant la réfection de l'édicule nord, des murs tympans et des travaux connexes pour la station Laurier fait partie intégrante de l'enveloppe globale du règlement d'emprunt R-121 correspondant au programme Réno-Infrastructures phase I dont l'autorisation a été accordée par le Conseil d'administration de la STM à sa séance du 30 juin 2010 (CA-2010-197) et par le MAMROT le 21 novembre 2011 (AM 270884).

	CERTIFICAT DU TRÉSORIER	
AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS :		
LES FONDS SONT DISPONIBLES :	TRÉSORIER Ou nombre	DATE : 4-11-20/4



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no :
	Assemblée du : 5 povembre 2014
	Résolution no : <u>CA-2014-262</u>
RECOMMANDATION:	
	à la Société d'emprunter à long terme du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2015, dans le selon les limites et caractéristiques énoncées dans le projet de résolution joint à la
LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUI	IR LA SOCIÉTÉ DE : \$ TTI
REQUÉRANT : Trésorerie Nom : Jean-François Plante Titre : Gestionnaire de la trésorerie	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE : Finances et contrôle DATE : 15-10-2014 Nom : Luc Tremblay Titre : Trésorier et Directeur exécutif
SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :	Mean
EXPOSÉ DU BESOIN :	
Un régime d'emprunts est institué afin de prévoir le fina	ancement des dépenses d'investissements prévues au programme de financement.
Le programme de financement a été mis à jour dans le futur en matière de financement et de refinancement.	cadre de la préparation du PTI 2015 – 2016 – 2017, pour tenir compte des besoins
Il est donc proposé d'adopter une nouvelle résolution réalisation des transactions financières optimales nécess	on instituant un régime d'emprunts afin d'assurer, au cours de l'année 2015, la saires au financement des dépenses d'investissements.

OBJET: Institution du régime d'emprunt 2015.	
DÉMARCHE, SOLUTION P	ROPOSÉE ET CONCLUSION
Suite à des discussions avec des représentants du ministère des Fina financement dans les années à venir et de la flexibilité qui serait requent temps opportun, de mettre en place un régime d'emprunts.	ances, il a été recommandé, compte tenu des besoins en matière de juise afin de profiter rapidement des propositions provenant du marché
besoins établis lors de la préparation des Programmes triennal d'immo	r la suite été modifié annuellement afin de permettre le financement des billisations. Le dernier régime a été institué le 2 octobre 2013 les dépenses d'investissements prévues au programme de financement
Comme il est prévu de financer par emprunt plus de 502,6 M\$ d'inves besoins en financement d'ici le 31 décembre 2015 se composent do	stissements, que des refinancements de 7,8 M\$ sont prévus en 2015, les nc comme suit :
Report de 2014	91,0 M\$
Programme d'emprunt 2015	411,6 M\$
Refinancement prévu en 2015	7,8 M\$
Total à prévoir au régime	510,4 M\$
De ce montant, un maximum de 299,3 M\$, soit la portion subvention Financement Québec et le solde sera financé auprès de la Ville de M	onnée par le ministère des Transports, sera financé auprès de Montréal.
date du 30 septembre 2014 (annexe 1). Bien entendu, les termes et c ministre des Finances conformément à l'article 123 de la <i>Loi sur le</i>	d'un financement ou d'un refinancement, est de 4 621 361 004 \$ en conditions de chacun des emprunts seront soumis à l'approbation du s Sociétés de transport en commun.
	IT DÉCISIONNEL du conseil d'administration) ☑ Comité du CA Finances le 23 octobre 2014
DÉVELOPPEN Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développ	MENT DURABLE sement durable (PC 1.13) :
LICTE DE	2 ANNEYES
LISTE DE	S ANNEXES
Solde d'autorisation des règlements d'emprunts (annexe 1); Projet de résolution instituant le régime d'emprunt 2015 (annexe 2).	
PRÉPARÉ PAR :	SERVICE:
Trésorerie	Budget et investissements
DATE: 15 at 3014	I M +
Nom: Jean-François Plante	Nom: Alain Fraser
Titre : Gestionnaire de la trésorerie	Titre: Trésorier adjoint et Directeur

117

	INFORM	ATIONS FINANCIÈRES		
Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	imputation 3*	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Nontant (TTI) pour l'ensemble du contrat	\$	\$	\$	\$
fournir un tableau en annexe pour ch		***************************************		
	VENTI	LATION DES COÛTS		
Période couverte par le contrat	: de	à		
	2014	2015	2016 et sulvantes ***	TOTAL
A) Bass's				0,00
B) TPS	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00
AND THE RESERVE TO SERVE THE PARTY OF THE PA				
c) TVaf	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00
	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00
D) Montant Tri (A+B+S)		72,227,2		
。	2 2221	0.00 \$	0,00 \$	0,00
。	0,00 \$			
E) Ristourne TPS at TVQ	0,00 \$	0,00 \$	0,00	0,00
E) Ristourne TPS at TVQ	o,oo s omptables, indiquer le c suit après 2016, indiquer	0,00 \$ umulatif sur cette page le total des années 20	e et fournir un tableau e	en annexe par imputatio
comptable. *** Si le contrat se pours	o,oo s omptables, indiquer le c suit après 2016, indiquer	0,00 \$ umulatif sur cette page le total des années 20	e et fournir un tableau e	en annexe par imputatio
(E) Ristoums TPS at TVQ (F) Montant net (0-E) ** S'il y a plusieurs imputations co comptable. *** Si le contrat se pour tableau en annexe pour chacune des	o,oo s omptables, indiquer le c suit après 2016, indiquer	0,00 \$ umulatif sur cette page le total des années 20	e et fournir un tableau e	en annexe par imputation
E) Ristoums TPS at TVQ F) Womant not (0-E) ** S'il y a plusieurs imputations co comptable. *** Si le contrat se pour tableau en annexe pour chacune des	o,oo s omptables, indiquer le c suit après 2016, indiquer	0,00 \$ umulatif sur cette page le total des années 20	e et fournir un tableau e	en annexe par imputation
E) Ristoums TPS at TVQ F) Hortant not (0-E) ** S'il y a plusieurs imputations co comptable. *** Si le contrat se pour tableau en annexe pour chacune des	o,oo s omptables, indiquer le c suit après 2016, indiquer	0,00 \$ umulatif sur cette page le total des années 20	e et fournir un tableau e	en annexe par imputation
E) Ristoums TPS at TVQ F) Hortant not (D-E) ** S'il y a plusieurs imputations co comptable. *** Si le contrat se pour tableau en annexe pour chacune des	o,oo s omptables, indiquer le c suit après 2016, indiquer	0,00 \$ umulatif sur cette page le total des années 20	e et fournir un tableau e	en annexe par imputation
E) Ristoums TPS at TVQ F) Hontant net (D-E) ** S'il y a plusieurs imputations co comptable. *** Si le contrat se pour tableau en annexe pour chacune des	o,oo s omptables, indiquer le c suit après 2016, indiquer s années visées dans cet	umulatif sur cette page le total des années 20 te colonne.	e et fournir un tableau e 16 et suivantes dans la d	en annexe par imputation
** S'il y a plusieurs imputations co comptable. *** Si le contrat se pour tableau en annexe pour chacune des	o,oo s comptables, indiquer le consuit après 2016, indiquer se années visées dans cet	0,00 \$ umulatif sur cette page le total des années 20	e et fournir un tableau e 16 et suivantes dans la d	en annexe par imputation
E) Ristoums TPS at TVQ F) Womant not (0-E) ** S'il y a plusieurs imputations co comptable. *** Si le contrat se pour tableau en annexe pour chacune des	o,oo s comptables, indiquer le consuit après 2016, indiquer se années visées dans cet	umulatif sur cette page le total des années 20 te colonne.	e et fournir un tableau e 16 et suivantes dans la d	en annexe par imputation



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no :
	Assemblée du : 5 novembre 2014
	Résolution no : $CA-2014-263$
RECOMMANDATION:	
IL EST RECOMMANDÉ D'APPROUVER LA MODIFICATION DE D'AMÉLIORER LA FLUIDITÉ ET LA PONCTUALITÉ DANS LE S	E PARCOURS DE LA LIGNE 22 NOTRE-DAME EN DIRECTION EST ET OUEST AFIN SECTEUR DU PONT-TUNNEL LHLAFONTAINE.
CETTE MODIFICATION DE PARCOURS SERA EN VIGUEUR L	E 30 MARS 2015.
LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR	LA SOCIÉTÉ DE : 0 \$ TTI
REQUÉRANT :	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :
tune Soling DATE: 15/10	0/14 Sabelle Moller DATE: 15/10/2014
Nom : MARØ BÉLANGER Titre : DIRECTEUR - PLANIFICATION ET DÉVELOPP	Nom: DENISE VAILLANCOURT EMENT Titre: DIRECTRICE EXÉCUTIVE
DES RÉSEAUX	
SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :	ellen
	$\overline{}$
EXPOSÉ DU BESOIN :	
métro L'assomption, dans l'arrondissement Mercierafin de desservir les usagers travaillant à la SAQ, sur	ke Notre-Dame entre les rue Georges-V et Dickson, et se rend jusqu'au -Hochelaga-Maisonneuve. Sur son trajet, la ligne effectue un décroché r la rue Tellier. Le trajet de la ligne 22 emprunte la rue Tellier en direction
Cuest pour son parcours en direction Est et Ouest (v. Lafontaine en direction Ouest. Il y a beaucoup de co midi, ce qui nuit à l'efficacité du service de la ligne 22	oir Annexe B et C). La rue Tellier sert aussi d'accès au pont-tunnel LH ongestion sur Tellier en direction Ouest, notamment en pointe de l'après- c.

RECOMMANDATIO	ON/SOMMAIRE EXECUTIF	
OBJET: DEV2014-09 Modification de parcours de la ligne 22 Notre-Dame en direction Est et Ouest		
DÉMARCHE, SOLUTION	PROPOSÉE ET CONCLUSION	
Démarche		
l d'abandonner la boucle de retournement à l'ouest ainsi qui	n d'emprunter la rue Tellier entre des Futailles et Boucherville et e l'utilisation de la rue Curatteau. Ainsi, la fluidité et la ponctualité ant pour la clientèle. De plus, les travailleurs de la SAQ auront le	
Taits afin de voir l'impact sur la clientèle et la fluidité de la l	emaines. Un détour et des interventions aux arrêts touchés ont été igne. Un arrêt a été relocalisé et un arrêt annulé. Ces deux arrêts cte les critères d'accessibilité au réseau. Ce changement affecte,	
Solution proposée		
Après quelques semaines d'essai en déroutage, il est d'améliorer le service offert aux usagers de la ligne 22 tout de la SAQ sur la rue Tellier.	donc proposé d'accepter cette modification de parcours afin en maintenant un arrêt dans chaque direction pour les travailleurs	
CHEMINEME	NT DÉCISIONNEL	
GPP (date) (Comité GPP, comités	s du conseil d'administration) Comité du CA (nom + date du comité)	
DÉVELOPPE	EMENT DURABLE	
Préciser la conformité aux engagements de la Politique de dévelop	ppement durable (PC 1.13) :	
LES EFFORTS ONT ÉTÉ FAITS POUR MAINTENIR UN SERVICE D'AUT	OBUS FIABLE, SÉCURITAIRE ET ACCESSIBLE À TOUTE LA POPULATION.	
Annexe A: Description du parcours Annexe B: Modification du parcours – direction Est Annexe C: Modification du parcours – direction Ouest Annexe D: Lettre aux élus	ES ANNEXES	
Préparé par :	SERVICE :	
for fant DATE: 15/10/14	DATE: 15/10/14	
Nom: PHILIPPE PARENTEAU Titre: CONSEILLER – GESTION DES RÉSEAUX	Nom: ALAIN LABELLE Titre: CHEF DE DIVISION GESTION ES RÉSEAUX	

OBJET: DEV2014-09 Modification de parcours de la ligne 22 Notre-Dame en direction Est et Ouest

INFORMATIONS FINANCIÈRES				
Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	\$	\$	\$	\$

	VENTIL	ATION DES COÛTS		
Période couverte par le cont	rat : de	à		
	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**				0,00 \$
(B) TPS	0,00 \$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00 \$	0,00 \$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant TTI (A+B+C)	0,00 \$	0,00 \$	0,00\$	0,00 \$
(E) Ristoume TPS et TVQ	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
(F) Montant net (D-E)	0,00 \$	0,00 \$	0,00\$	0,00\$
** S'il y a plusieurs imputations comptable. *** Si le contrat se po tableau en annexe pour chacune d	oursuit après 2016, indiquer le	e total des années 20	e et fournir un tableau en ar 16 et suivantes dans la coloni	nnexe par imputation ne visée et fournir un
SUBVENTION:				
			TO NAME AND THE PROPERTY OF TH	roccomunication de processor de la company de la compa
	CERTIFIC	AT DU TRÉSORIER		
AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS	and the second s	AT DU TRÉSORIER		

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE : RECOMMANDATION

« ANNEXE A »
W FRITTE TY TO
Direction Est
▲L'Assomption / Station Assomption / via L'Assomption / D Chauveau / D Dickson / G Notre-Dame / G Des Futailles / D Tellier / D De Boucherville / G Notre-Dame / G Georges V / □ Georges V / Dubuisson
Direction Ouest
▲ Georges V / Dubuisson / via Georges V / G Dubuisson / G Hector / D Notre-Dame / D Des Futailles / D Tellier / D De Boucherville / D Notre-Dame / D Dickson / G De Marseille / D L'Assomption / □ L'Assomption / Station Assomption



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no :
	Assemblée du : 5 novembre 2014
	Assemblée du : <u>5 novembre 2014</u> Résolution no : <u>CA -2014 - 264</u>
	(A) was as as
RECOMMANDATION:	
IL EST RECOMMANDÉ DE METTRE EN PLACE DE NOUVEAUX SERVICE DU 1 ^{ER} DÉCEMBRE 2014 AU 10 AVRIL 2015 (INCLUS).	ES DE TAXIS COLLECTIFS AUX GARES ANJOU ET RIVIÈRE-DES-PRAIRIES (TRAIN MASCOUCHE)
LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR I	LA SOCIÉTÉ DE : \$TTI
REQUÉRANT:	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :
Division - Planification des réseaux et du service	Planification, marketing et communications
DATE: 27/10/2	2014 Davise On Courage DATE: 27/10/2014
Nom: MICHEL TREMBLAY	Nom: DENISE VAILLANCOURT
Titre : Chef de division - Planification des réseaux et du	service Titre : Directrice exécutive
SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :	Aimlery

EXPOSÉ DU BESOIN :

La mise en service du train Mascouche (train de l'est) sera effective le 1^{er} décembre 2014. Dans le cadre de sa mise en place, une étude d'opportunités pour la desserte des gares situées à Montréal a été effectuée. Suite aux analyses, plusieurs mesures de bonification au réseau ont été envisagées à court terme afin de répondre à la demande en déplacements issue des arrondissements de l'est de l'île.

Ces mesures sont nécessaires afin d'offrir une accessibilité aux gares pour les clients du réseau STM de l'est de l'île désirant utiliser le nouveau service de train. Dans la plupart des cas, les résidents ou travailleurs des secteurs identifiés ne disposent pas de lignes d'autobus permettant un rabattement efficient aux gares.

Dans le cas du secteur en développement Faubourg Pointe-aux-Prairies (1800 logements à terme seront construits), une seule ligne d'autobus (183-Gouin est), à plus de 500 mètres des résidences, assure un service avec une fréquence de 60 minutes vers la gare Rivière-des-Prairies qui se trouve à proximité.

Pour la gare Anjou, le secteur résidentiel enclavé au nord de la gare ainsi que le parc industriel Anjou à proximité au Sud ne disposent pas de lignes autobus STM permettant un accès à la gare du train Mascouche. Toutefois, compte tenu du volume de déplacements anticipés, la solution autobus a été écartée à court terme. D'autre part, dans le cas de Faubourg Pointe-aux-Prairies le réseau routier ne permet pas le passage d'autobus réguliers.

OBJET :DEV2014-10 - Mise en place de nouveaux services de taxis collectifs aux gares Anjou et Rivière-des-Prairies (train Mascouche)

DÉMARCHE, SOLUTION PROPOSÉE ET CONCLUSION

Aussi, dès le lundi 1er décembre et jusqu'au 10 avril 2015, nous recommandons la mise en place de trois nouveaux services de taxis collectifs en lien avec les gares Anjou et Rivière des Prairies (RDP). Une autre recommandation au CA sera effectuée pour l'ensemble des dessertes de taxis collectifs de l'île (comprenant ces trois nouvelles dessertes) à la date d'échéance du contrat actuel en avril prochain.

Les caractéristiques des trois dessertes par taxi sont les suivantes :

- 1) Le taxi Faubourg Pointe-aux-Prairies (PAP) assurera une liaison entre le secteur résidentiel de Faubourg PAP et la gare de train RDP. En option, le matin (pour certains départs), le service permettra de rejoindre le premier arrêt de la ligne 49 (direction ouest).
- 2) Le taxi Gare Anjou Résidences RDP facilitera la liaison entre le secteur résidentiel à Rivière-des-Prairies et la gare de
- 3) Le taxi Gare Anjou Parc industriel Anjou aidera à établir un lien entre la gare Anjou et le parc industriel Anjou pour les travailleurs.

Les services seront sur appel en période de pointe du matin et d'après-midi du lundi au vendredi. Les courses seront synchronisées avec l'horaire des trains, toutefois une réservation avant le départ/arrivée souhaité du train sera obligatoire 40 minutes à l'avance. De plus, il n'y a aucun parcours prédéfini entre les arrêts et les gares.

Près de 2000 courses de taxi par an sont anticipées pour cette période : 550 courses pour la gare Rivière-des-Prairies et 1400 courses pour la gare Anjou.

Évidemment, l'adéquation de la demande et du niveau de service, ainsi que la satisfaction de la clientèle feront l'objet d'un suivi serré

CONSULTATIONS:

Le surintendant et les chefs d'	opérations du centre de transport Anjou ont été informés.	
	CHEMINEMENT DÉCISIONNEL	
	(Comité GPP, comités du conseil d'administration)	
GPP (date)	Comité du CA (nom + date du comité)	

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE A : Illustration des paramètres de service des dessertes par taxi.

ANNEXE B : Sommaire des consultations

PRÉPARÉ PAR :

PLANIFICATION DES RÉSEAUX ET DU SERVICE

DATE: 27/10/2014

Nom: OLIVIER NOTTE

Titre: Conseiller - Développement des réseaux

SERVICE :

PLANIFICATION ET DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX

DATE: 27/10/2014

Nom: MARC BÉLANGER

Titre: Directeur

	INFORM	ATIONS FINANCIÈRES		
Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble c contrat	du \$	S	\$	\$
	VENTII	LATION DES COÛTS		
Période couverte par le cont	rat · de			
Période couverte par le cont	rat : de	àà	2016 et su ivantes ***	Γ
Période couverte par le cont		à	2016 et suivantes ***	TOTAL 0.00
		à	2016 et suivantes *** 0.00 \$	0,00
(A) Base**	2014	àà		0,00 00,0
(A) Base** (B) TPS	0,00\$	àà	0.00\$	0,00
(A) Base** (B) TPS (C) TVQ	0,00\$	2015 0,00 \$	0.00\$	0,00 0,00 0,00 0,00
(A) Base** (B) TPS (C) TVQ (D) Montant TTI (A+B+C)	0,00\$	2015 0,00 \$ 0,00 \$	0,00 \$ 0,00 \$ 0,00 \$	0,00 0,00 0,00 0,00

	CERTIFICAT DU TRÉSO	RIER	
AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS: Sue venus			
LES FONDS SONT DISPONIBLES :	TRÉSORIER	DATE :	



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no :
	Assemblée du : 5 novembre 2014
	Résolution no :
RECOMMANDATION:	
Communauto d'utiliser la carte OPUS comme ide	OT partenaires OPUS et Communauto, dont l'objet est de permettre à entifiant pour l'ensemble de sa flotte automobile distribuée sur ses deux et Auto-mobile (pour les véhicules en libre-service).
D'AUTORISER la Direction exécutive – Affaires ju substantiellement conformes à ceux inclus à la pré	uridiques à rédiger l'entente à intervenir entre les parties selon des termes sente recommandation.
LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUI	R LA SOCIÉTÉ DE : 0.00 \$ TTI
REQUÉRANT :	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :
154.1	
Nom: /Isabelle St-Louis DATE: 16	Nom: Luc Tremblay
Titre : Directrice Vente et perception et revenus vo	yageurs Titre : Directeur exécutif, Finances et Contrôle
SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :	unllegy
EXPOSÉ DU BESOIN :	
EN OUL DO DESCRIT	

Entre l'automne 2012 et l'automne 2014, un projet pilote a été mené entre la STM, le RTC et Communauto afin de permettre à celle-ci d'utiliser la carte OPUS comme identifiant sur ses véhicules (CA-2012-250, CA-2013-211 et CA-2014-029)

Ce projet pilote a permis à la STM et à ses partenaires OPUS d'évaluer l'impact d'une telle initiative sur leurs opérations. Un bilan de Communauto quant au projet pilote a été déposé à la STM et à ses partenaires, démontrant notamment que l'utilisation de la carte OPUS par Communauto n'a aucun impact négatif sur les activités d'exploitation de la STM et du RTC. Communauto est un partenaire du cocktail transport et l'autopartage offre une complémentarité au TC et améliore globalement l'expérience client.

En conséquence, les partenaires OPUS (STM, AMT, RTC, RTL, STL, STLévis et AQTIM) se sont entendus sur une collaboration à plus long terme avec Communauto, lui permettant d'utiliser la carte OPUS comme identifiant pour l'ensemble de sa flotte en autopartage Communauto et en libre service Auto-mobile.

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF
OBJET: Entente d'utilisation de la carte OPUS comme identifiant sur les véhicules Communauto.
DÉMARCHE, SOLUTION PROPOSÉE ET CONCLUSION
Dans le cadre de l'entente, Communauto poursuivra l'intégration des lecteurs de cartes à puce amorcé pendant la période du projet pilote sur l'ensemble de sa flotte d'autos (essence, électriques et hybrides), permettant ainsi une migration vers un système plus moderne où la carte OPUS servira d'identifiant pour le client.
Ce lecteur sert uniquement d'identifiant pour l'abonné et il n'est pas possible pour Communauto d'accéder aux données cryptées sur la carte.
L'entente à intervenir entre la STM, les AOT partenaires OPUS et Communauto inclura les modalités et conditions suivantes :
 L'entente sera d''une durée de deux (2) ans (le partenariat sera réévalué au terme de cette période); Communauto devra verser à la STM une somme forfaitaire de 10,000\$ par année, toutes taxes incluses pour l'utilisation de la Carte OPUS – laquelle somme sera redistribuée aux AOT au prorata d'une clé de partage qui sera définie ultérieurement; Communauto s'engage à fournir à la STM certaines données sur l'utilisation du service Auto-Mobile; La STM, les AOT partenaires OPUS et Communauto s'engagent à collaborer à divers niveaux dans le cadre du projet, notamment : Élaboration de sondages auprès de la clientèle de Communauto quant au service d'identifiant OPUS; Échange de visibilité portant sur le projet et le TC en général (autocollants OPUS sur les voitures, bannières sur les sites web, etc); Mise sur pied d'un groupe de travail multipartite (AOT/Communauto) sur le développement du projet.
CHEMINEMENT DÉCISIONNEL (Comité GPP, comités du conseil d'administration) GPP (date) Comité du CA (nom + date du comité)
Gri Gate)
<u>DÉVELOPPEMENT DURABLE</u> Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13): Travailler en partenariat avec les autres acteurs du développement durable à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale.
LISTE DES ANNEXES

PRÉPARÉ PAR :

DATE : 16/10/2014

Nom : Robert Girard

Titre : Conseiller corporatif

SERVICE :

Nom : Isabelle St-Louis

Titre : Directrice Vente et perception et revenus voyageurs

OBJET: Entente d'utilisation de la carte OPUS comme identifiant sur les véhicules Communauto.

INFORMATIONS FINANCIÈRES				
Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	\$	\$	\$	\$

Montant (TTI) pour l'ensemble di contrat	\$	\$	\$	\$
* S'il y a plus de 3 imputations con fournir un tableau en annexe pour	nptables, indiquer le total de chaque imputation comptabl	es imputations comptat le.	bles 3, 4, 5, etc. dans la co	olonne « Imputation 3 » et
	VENTIL	ATION DES COÛTS		
Période couverte par le contr	at: de	à		
	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**				0,00 \$
(B) TPS	0,00 \$	0,00 S	0,00\$	0,00 \$
(C) TVQ	0,00\$	0,00 \$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant TTI (Á+B+C)	0,00 \$	0,00 \$	0,00\$	0,00 \$
(E) Ristourne TPS at TVQ	0,00 \$	0,00\$	0,00\$	0,00 \$
(F) Montant net (D-E)	0.00 \$	0,00 \$	0.00\$	0,00 \$
** S'il y a plusieurs imputations comptable. *** Si le contrat se poutableau en annexe pour chacune de Subvention:	ursuit après 2016, indiquer l	le total des années 20	e et fournir un tableau e 116 et suivantes dans la c	n annexe par imputation olonne visée et fournir un
	CERTIFIC	CAT DU TRÉSORIER		
AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS	produce de la companya della companya della companya de la companya de la companya della company		The second secon	
LES FONDS SONT DISPONIBLES:	TRÉSORIE	:R/	DAT	E:



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no :
	Assemblée du : <u>5 novembre 2014</u>
	Résolution no :
RECOMMANDATION:	
IL EST RECOMMANDÉ :	
D'APPROUVER le projet de convention d'aide financ ministre des Transports, et la Société de transport immobilier du métro «Programme Réno-Stations - pt	ncière à intervenir entre le gouvernement du Québec, représenté par le t de Montréal (STM) concernant le programme de maintien du patrimoine phase 2».
D'AUTORISER le président du conseil d'administratifinancière concernant l'aide financière du programme	tion et la secrétaire générale de la STM à signer la convention d'aide ne Réno-Stations - phase 2 pour un montant maximum de 56 737 000\$.
LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR	R LA SOCIÉTÉ DE : \$ TTI
REQUÉRANT :	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :
	DINCOTION EXECUTIVE RESPONSABLE .
DATE: (6)	10/2014 Que 3 rem DATE: 16-10-2014
Nom : Linda Lebrun Titre : Directrice projets spéciaux	Nom : Luc Tremblay
- Section of the sect	Titre : Directeur exécutif Finances et contrôle et trésorier
SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :	leay_Date:
EXPOSÉ DU BESOIN :	
d'ait, l'ainelloration de l'accessibilité des stations, le	fection des infrastructures du réseau du métro, la restauration d'œuvres le remplacement et l'amélioration de l'éclairage en station et la réfection gramme est de 75 649 000\$ et est financé via le règlement d'emprunt

R-027-2, tel que modifié. La phase 2 s'est réalisée entre 2005 et 2014. Ce programme est admissible à une subvention en vertu du programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP) pouvant atteindre 75% des dépenses admissibles, soit un maximum de 56 737 000\$. L'autorisation de subvention du MTQ a été obtenue le 22 mars 2007.

Tel que mentionné, dans les modalités du programme d'aide et dans la lettre d'autorisation de subvention du MTQ, une entente est requise afin de définir la nature des dépenses admissibles et de préciser les exigences et modalités de suivis particuliers attribuables à la réalisation de ce programme.

OD IET : O	
OBJET : Convention d'aide financière – «Programme Rénd	o-Stations - phase 2»
	
DÉMARCHE, SOLUTION F	PROPOSÉE ET CONCLUSION
La STM a fait une demande de subvention au MTQ afin que Stations - phase 2 à hauteur de 75% des dépenses admissib	ue ce dernier contribue au financement du programme «Réno- les du programme de 75 649 000\$.
durée de dix (10) ans. Cette autorisation est rétroactive à 20	ution maximale de 56 737 000\$ taxes nettes et frais financiers abvention sera versée sur la base d'un service de la dette d'une 05 afin de couvrir les travaux urgents réalisés en 2005 et 2006. Le titre, les dépenses associées aux frais incidents sont limitées du projet avant taxes et frais financiers.
Une entente devait être convenue afin de définir la natur modalités de suivis particuliers attribuables à la réalisation de	e des dépenses admissibles et de préciser les exigences et e ce projet majeur.
Cette convention d'aide a été inspirée de celle qui avait été de modèle pour les programmes ou projet dont la réalisation	faites pour le programme Réno-Systèmes - phase 2 et qui sert est jugée comme un projet majeur.
Plusieurs séances de travail ont eu lieu avec des représentar est jugée satisfaisante et vous est recommandée pour approl	nts du MTQ et de la STM afin de conclure cette entente, laquelle pation.
CHEMINEMEN	T DÉCISIONNEL
	lu conseil d'administration)
Cir Li (uate)	☐ Comité du CA comité des finances du 23 octobre 2014
<u>DÉVELOPPEN</u>	MENT DURABLE
Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développ	ement durable (PC 1.13) :
N/A	,
LISTE DES	S ANNEXES
Annexe 1 : Convention d'aide financière no 100887 Annexe 2 : Lettre d'autorisation de subvention finale du MTQ	
PRÉPARÉ PAR :	SERVICE:
ling le DATE:/6/10/2014	linda le Date: 16/10/2014
Nom : Linda Lebrun Titre : Directeur Projets spéciaux	Nom : Linda Lebrun Titre : Directeur Projets spéciaux

OBJET : Convention d'aide financière – «Programme Réno-Stations-phase 2»

INFORMATIONS FINANCIÈRES				
Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	\$	\$	\$	\$

^{*} S'il y a plus que 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5 etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

	**	VENTILATION DES COÛTS	
Période couverte par le contrat :	de	à	

	2013	2014	2015 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**				0,00 \$
(B) TPS	0,00 \$	0,00 \$	0,00\$	0,00 \$
(C) TVQ	0,00 \$	0,00 \$	0,00\$	0,00 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	0,00 \$	0,00 \$	0,00\$	0,00 \$
(E) Ristourne TPS	0,00 \$	0,00 \$	0,00\$	0,00 \$
(F) Montant net (D-E)	0,00 \$	0,00 \$	0,00\$	0,00 \$

^{**} S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et foumir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2015, indiquer le total des années 2015 et suivantes dans la colonne visée et foumir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

SUBVENTION:	
CERTIFICAT DU TRÉSORIER	
AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : TRÉSORIER	Date :



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no :
	Assemblée du : 5 novembre 2014
	Résolution no : <u>(A-2014-767</u>
RECOMMANDATION:	
4 145 095 du cadastre du Québec et adjacent à	ce métropolitaine de transport («AMT»), permettant à celle-ci de construire iété de la STM adjacent à la station de métro Vendôme, soit sur le lot la propriété du Centre universitaire de santé McGill («CUSM») au 5252 prévu dans le cadre du plan de mesures transitoires recommandées pour à partir du boulevard de Maisonneuve Ouest.
Cette entente est en vigueur jusqu'à ce que le 2 ^e cadastre du Québec soient opérationnels. Les frai responsabilité du sentier piétonnier seront à la char	édicule et le lien piétonnier devant être construits sur le lot 4 139 925 du is de réalisation des travaux sont à la charge de l'AMT. L'entretien et la ge de l'AMT pendant la durée de celle-ci.
D'AUTORISER les signataires à approuver toute m recommandation.	odification au projet d'entente non incompatible avec l'objet de la présente
LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR	R LA SOCIÉTÉ DE : \$
REQUÉRANT	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :
Nom: Roger Vandal	The state of the s
Titre : Chef de division Études techniques	Nom : François Chamberland Titre : Directeur exécutif - Services techniques
SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :	mleag
	- C

EXPOSÉ DU BESOIN:

Une demande a été faite à la STM et l'AMT par le CUSM pour développer avec eux un lien piétonnier permettant l'accès direct au transport en commun pour les futurs utilisateurs du Campus Glen, situé au sud de la station de métro Vendôme. La solution retenue est la construction d'un nouvel édicule directement à l'est de la boucle d'autobus, et le lien piétonnier à l'ouest de l'édicule permettant le raccordement des futurs bâtiments du CUSM vers l'est.

Compte tenu de l'augmentation d'achalandage généré par l'implantation du CUSM au campus Glen et dans l'attente de la construction d'un deuxième édicule, des mesures transitoires seront mises en place pour gérer les flux de voyageurs à l'intérieur de l'édicule existant, ce qui inclut la construction d'un sentier piétonnier à l'ouest de la station sur la propriété de la STM, reliant le boulevard de Maisonneuve à l'édicule nord-ouest de la gare Vendôme et au campus Glen.

Il est donc requis d'approuver l'entente décrivant les termes et conditions, les exigences et contraintes, les responsabilités pendant les travaux et lors de l'exploitation du sentier piétonnier, ainsi que le partage des coûts entre la STM et l'AMT.

OBJET: Entente avec l'Agence métropolitaine de transport pour la construction d'un sentier piétonnier à l'ouest de la station de métro Vendôme dans le cadre de mesures transitoires.

DÉMARCHE, SOLUTION PROPOSÉE ET CONCLUSION

Historique:

En attente de la construction du nouvel édicule et du lien piétonnier du côté est de la station de métro Vendôme, la construction d'un sentier piétonnier permettra transitoirement à la clientèle arrivant en bus ou à pied d'accéder à la Gare Vendôme et au Campus Glenn jusqu'au boulevard de Maisonneuve Ouest sans devoir passer par la station de métro.

Ce lien empruntera en majeur partie le terrain de la STM adjacent au bâtiment 5252 boulevard de Maisonneuve Ouest, appartenant au CUSM, et se raccordera à la Gare Vendôme de l'AMT.

Solution proposée:

L'entente négociée décrit les termes et conditions, les exigences et contraintes, les responsabilités durant et post travaux, liées à la construction du sentier piétonnier sur le terrain de la STM. De plus, elle prévoit la définition des conditions d'exploitation, ainsi que le partage des coûts liant l'AMT et la STM.

Les frais de réalisation des travaux pour l'implantation du sentier piétonnier construit en majeure partie sur le terrain de la STM sont à la charge de l'AMT. L'AMT assume les coûts d'entretien et la responsabilité du sentier piétonnier jusqu'à ce que le 2^e édicule et le nouveau lien piétonnier à l'est de la station de métro soient construits et opérationnels. Il n'y a donc aucun coût pour la STM découlant de cette entente.

Une autre entente sera à convenir pour la solution permanente (construction d'un nouvel édicule et d'un lien piétonnier) définissant les termes et conditions de raccordement, incluant les exigences et contraintes liées à un raccordement au réseau du métro, ainsi que le partage des droits de propriété, des coûts entre l'AMT, le CUSM et la STM.

	DÉVELOPPEMENT DURABLE
GPP (date)	☐ Comité du CA (nom + date du comité)
	CHEMINEMENT DÉCISIONNEL (Comité GPP, comités du conseil d'administration)
L'entente qui en découlera	sera présentée à une séance ultérieure du conseil d'administration pour approbation.
réseau du métro, ainsi que	e partage des droits de propriété, des coûts entre l'AMT, le CUSM et la STM.

DEVELOPPEMENT DURABLE
Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

LISTE DES ANNEXES

Plan indiquant l'emplacement du sentier piétonnier

PRÉPARÉ PAR : Standard DATE : 14/10/23 Nom : Oldine Étienne Titre : Coordonnateur de projets	SERVICE: DATE: 14 10 23

DATE :___

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET: Entente avec l'Agence métropolitaine de transport pour la construction d'un sentier piétonnier à l'ouest de la station de métro Vendôme dans le cadre de mesures transitoires.

	INFOR	MATIONS FINANCIÈRES		
Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble contrat	du \$	\$	\$	\$
* S'il y a plus de 3 imputations co fournir un tableau en annexe pou	omptables, indiquer le total r chaque imputation compt	des imputations comptai able.	bles 3, 4, 5, etc. dans la c	olonne « Imputation 3 » (
	VEN	TILATION DES COÛTS		
Période couverte par le con	rat : de	à	Managar and annual formation and assets	
	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**		····		0,00
(B) TPS	0,00 \$	0,00\$	0,00 \$	0,00
(C) TVO	0,00 \$	0,00 \$	0,00\$	0,00
(D) Montant TTI (A+B+C)	0.00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00 \$	0,00
(F) Montant net (D-E)	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
** S'il y a plusieurs imputations comptable. *** Si le contrat se p	comptables, indiquer le pursuit après 2016, indique	cumulatif sur cette pag er le total des années 20	e et fournir un tableau e	en annexe par imputatio
tableau en annexe pour chacune				
SUBVENTION: SUBVENTION D	J MTQ QUI FINANCE À 10	0% LES TRAVAUX		
	CERTI			

TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : Weson

LES FONDS SONT DISPONIBLES:



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no :
	Assemblée du : 5 novembre 2014
	Résolution no : <u>CA -2014-269</u>
RECOMMANDATION:	
- D'AUTORISER LA DIRECTION EXÉCUTIVE - BUS À PROG TRANSPORT ADAPTÉ (TA);	OCÉDER À LA MISE AU RANCART EN 2015 DE TREIZE (13) MINIBUS DU
DONT L'ÂGE, AU 31 DÉCEMBRE 2015, EST SUP	PÉRIEUR OU ÉGAL À L'ÂGE ÉCONOMIQUEMENT RENTABLE;
OU DE TOUT AUTRE MINIBUS DONT LES C ÉCONOMIQUEMENT RENTABLES	COÛTS DE RÉPARATION POUR LE MAINTIENT EN SERVICE NE SERAIENT PAS
7	
LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR	R LA SOCIÉTÉ DE : 0 \$ TTI
REQUÉRANT:	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :
Nom: Luc Mercier DATE:	Nom: Renée Amilear
Titre : Directeur Entretien Bus intérimaire	Titre : Directrice exécutive - Bus
SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :	20 10 Days
OLONE TANDELL .	Tive ed y
EXPOSÉ DU BESOIN :	
minibus actifs. L'acquisition en 2015 de treize (1 implique une mise au rancart (retrait du service ac	demande le maintien du parc à son niveau actuel, soit quatre-vingt-six (86) 13) minibus du TA dans le cadre des achats approuvés (CA-2011-176) ctif) du même nombre de minibus. Le choix de ces minibus se fera parmi ssé l'âge économique (minibus acquis en 2008) et ceux dont les coûts de économiquement rentables.
i e e e e e e e e e e e e e e e e e e e	

OBJET: Mise au rancart de treize (13) minibus TA	EALOOTII		
ODOLT . Mise du fancait de treize (13) millious 1A			
DÉMARCHE, SOLUTION F	PROPOSÉE ET CONCLUSION		
Mise au rancart de treize (13) minibus TA:			
Le plan de gestion du parc compte maintenir en 2015 un parc	c de 86 minibus actifs pour les besoins du Transport adapté.		
Recommandation relative à la mise au rancart des minib	us du TA:		
En tenant compte des achats approuvés pour 2015 (CA-20	011-176), nous recommandons la mise au rancart en 2015 de		
Le choix des minibus mis au rancart vise à réduire les coûts d	d'entretien du parc de minibus.		
Disposition des minibus mis au rancart			
La disposition (vente) des treize (13) minibus du TA est un p lieu au courant de 2015 et 2016, mais avant de procéder, la S matière de disposition sans pour autant en retarder la mise a	rocessus indépendant de cette mise au rancart. Elle devrait avoir STM évaluera et proposera si requis les meilleures pratiques en u rancart.		
(Comité GPP, comités c	IT DÉCISIONNEL du conseil d'administration) ☐ Comité du CA (nom + date du comité)		
DÉVELOPPEN Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développ S/O	MENT DURABLE ement durable (PC 1.13) :		
LISTE DE:	S ANNEXES		
Préparé par :	SERVICE:		
Ams'en landal			
Nome: Salvator Bigikundayyi	Nom: Lanoie, Louis-Michel		
itre : Analyste principal – Gestion du parc Nom : Lanoie, Louis-Michel Titre : Surintendant – Gestion du parc			

	INFORM	ATIONS FINANCIÈRES		
Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				17/10/11
Compte				
Ordre interne Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
neglement a emplant				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	\$	\$	\$	\$
fournir un tableau en annexe pour chac		LATION DES COÛTS		
Période couverte par le contrat :	de_	à		
	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**				
	0.00.4			0,00 \$
(B) TPS	0,00 \$	0,00 \$	0,00\$	0.00 \$
(C) TVQ	0,00 \$	0,00 \$	0,00\$	0,00 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	0,00 \$	0,00 \$	0,00\$	0.00 6
			υ,υυ φ	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00 \$	0,00\$	0,00\$	0,00 \$
(F) Montant net (D-E)	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
** S'il y a plusieurs imputations com comptable. *** Si le contrat se poursu tableau en annexe pour chacune des a	ii apies zu io, inuiquer	ie lolai des annees 20.	e et fournir un tableau ei 16 et suivantes dans la co	n annexe par imputation plonne visée et fournir un
complable. Of the contract se poursu	ii apies zu io, inuiquer	ie lolai des annees 20.	e et fournir un tableau ei 16 et suivantes dans la co	n annexe par imputation plonne visée et fournir un
tableau en annexe pour chacune des a	ii apies zu io, inuiquer	ie lolai des annees 20.	e et fournir un tableau ei 16 et suivantes dans la co	n annexe par imputation Dionne visée et fournir un
tableau en annexe pour chacune des a	ii apies zu io, inuiquer	ie lolai des annees 20.	e et fournir un tableau ei 16 et suivantes dans la co	n annexe par imputation blonne visée et fournir un
tableau en annexe pour chacune des a	ii apies zu io, inuiquer	ie lolai des annees 20.	e et fournir un tableau ei 16 et suivantes dans la co	n annexe par imputation Dionne visée et fournir un
tableau en annexe pour chacune des a	ii apies zu io, inuiquer	ie lolai des annees 20.	e et fournir un tableau ei 16 et suivantes dans la co	n annexe par imputation blonne visée et fournir un
tableau en annexe pour chacune des a	années visées dans cett	ie lolai des annees 20.	To et suivantes dans la co	n annexe par imputation blonne visée et fournir un
tableau en annexe pour chacune des a	années visées dans cett CERTIFI	te colonne.	To et suivantes dans la co	n annexe par imputation blonne visée et fournir un



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de	l'ordre d	u jour no		14	,2	
	Assemblé	ée du :	5 n	ovembi	7 201	14	
	Résolutio	n no : _	CA-2	2014-2	270	,	
RECOMMANDATION:					<u> </u>	1=1==================================	
D'AUTORISER LA CRÉATION D'UN TITRE SPÉCIAL : D'AUTOBUS ET DE MÉTRO DE LA SOCIÉTÉ À L'EXCI POUR LA JOURNÉE DU MARATHON DE MONTRÉAL, L	EPHUN DE L	ΙΔΝΔΥΕΙ	1 F 747 DE	L'UTILISAT SSERVANT	ION ILLI L'AÉRC	IMITÉE DPORT I	DES SERVICE DE MONTRÉAI
D'AUTORISER LA FIXATION DU TARIF POUR LE TIT ACQUIS DANS LE CADRE DE L'ENTENTE DE P (ORGANISATEUR DU MARATHON DE MONTRÉAL), I ACCOMPAGNATEURS ET AUX BÉNÉVOLES.	ARIENARIA	1 / 2//2/	HED AVEC		T11/A:	C	~ · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
D'AUTORISER LA DIRECTION EXÉCUTIVE AFFA SUBSTANTIELLEMENT CONFORME AUX TERMES ET (AIRES JURII CONDITIONS	DIQUES S ÉNONCÉ	À RÉDIGE S DANS LA	R UNE E PRÉSENTE	ENTENTI RECON	E DE	PARTENARIA ATION
LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR	LA SOCIÉ	TÉ DE :	\$	TTI			
REQUÉRANT:		DIRECTION	N EXÉCUTIV	E RESPONS	ABLE:	M	
DATE: 15/1	0/14	<u>Isal</u>	selle 1	rolliei	D/	ATE:/	5-10-2014
Nom : Isabelle Ouellet Titre : Chef de division – Stratégie, marketing et anal	yse		enise Vailla irectrice ex	ncourt écutive - Pl		negues.	
SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :	Meny	1			ERIO MARIO		Commission and Conference of Confere
Exposé du Besoin :							
Lors de grands événements, la STM met tout en œ valide pour toute la durée de l'événement afin de lir retour alors que l'affluence est concentrée et que la c	lmifer les vei	ntes de ti	tres ally st	en sa pos ations d'er	session trée ain	ı un titre ısi qu'ar	e de transport ux stations de
Le Marathon de Montréal attirera, le 20 sept d'accompagnateurs qui convergeront vers certaines s	tembre 201 stations iden	5, appro tifiées par	ximativem le promot	ent 35 00 eur de l'évé)0 cour nement	reurs a	avec son lot
Le partenaire « Le Festival de la santé inc. » et la S dans ses divers outils de communication.	STM s'engaç	gent à fai	re la prom	otion pour	a vente	du titre	e de transport

OBJET : Titre Marathon 2015	TOOMMAINE EXECUTIF			
Dévis de la company de la comp				
	PROPOSÉE ET CONCLUSION			
Taranana, ao mao, dan a dianachtan ann ann an ac ann ar an	itions, un titre Marathon a été créé afin d'améliorer la fluidité aux ons lors de la journée de l'événement, était vendu à la station naire avait fait la promotion de ce titre auprès des participants, ce			
Pour 2015, suite à des discussions avec le partenaire de l'événement et afin de poursuivre l'optimisation de la fluidité dans les stations, nous proposons que le partenaire se procure des titres Marathon et les offre systématiquement à tous les coureurs de 12 ans et plus.				
Ce titre spécial «Marathon» permettra des déplacements illimités pendant la journée du Marathon, le 20 septembre 2015. Le titre, valide de l'ouverture du métro jusqu'à 23h59 sera pré-chargé sur des cartes à puce occasionnelles (CPO) aux couleurs de l'événement et permettra, si nécessaire, la validation visuelle du titre au retour de l'évènement. Le titre, inclus aux frais d'inscription des coureurs, sera vendu à l'organisateur du Marathon de Montréal au tarif de 4,00\$ plus taxes, pour un total de 4,60\$.				
Au-delà de l'achat par le partenaire des titres de transport, ce dernier et la STM s'engagent à faire la promotion du titre auprès de la clientèle du Marathon. Une entente de partenariat sera élaborée et inclura un échange de visibilité (courriel dédié, réseau STM, site Web partenaire, etc.) d'une valeur estimée à environ 100 000 \$.				
En jumelant l'achat du titre à l'inscription du Marathon, il est possible de réduire le prix unitaire de chaque titre vendu puisque la diffusion du titre en est élargie à l'ensemble des inscriptions. Ce montant avantageux pour le client tient compte des revenus anticipés des déplacements réels prévus lors de l'événement. Ces revenus anticipés sont calculés à partir du comportement d'achat des années antérieures et assurent les revenus clients qui auraient été générés par cet événement sans la création d'un titre spécial.				
suite et n'entreront donc pas en compétition avec le titre 1 i	limiter la durée de validité du titre à la journée de l'événement 'assurer que les titres «Marathon» ne pourront être utilisés par la our/24h régulier. Aussi, par égard à la tarification, l'utilisation de era pas permise avec le titre Marathon mais l'entrée aux stations			
CHEMINEMEN	NT DÉCISIONNEL			
(Comité GPP, comités du conseil d'administration)				
☐ Comité du CA (nom + date du comité)				
DÉVELOPPEMENT DURABLE Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :				
LISTE DE	SANNEXES			
PRÉPARÉ PAR :				
011 1	SERVICE:			
Nom: Kim Mc Donough Titre: Conseillère corporative	Nom: Pierre Bourbonnière DATE: 15007			
	Titre: Directeur marketing			

	INFORM	ATIONS FINANCIÈRES		
Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	\$	s	\$	\$
	VENTI	LATION DES COÛTS		
Période couverte par le contrat		à	***************************************	
(A) Base**	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
	0.00.0	0.00 4		0,00 \$
(B) TPS	0,00 \$	0,00 \$	0,00\$	0,00 \$
(C) TVO	0,00 \$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant TTI (A+B+C)	0,00 \$	0,00 \$	0,00\$	0,00 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00 \$	0,00 \$	0,00\$	0,00 \$
	0.00 €	0.00 €	0,00\$	0,00 \$
(F) Montant net (D-E)	0,00 \$	0,00 \$		
(F) Montant net (D-E) ** S'il y a plusieurs imputations cor comptable. *** Si le contrat se pourst tableau en annexe pour chacune des	mptables, indiquer le cu uit après 2016, indiquer	umulatif sur cette page le total des années 201	et fournir un tableau e 6 et suivantes dans la c	n annexe par imputation
** S'il y a plusieurs imputations con comptable. *** Si le contrat se poursu	mptables, indiquer le cu uit après 2016, indiquer	umulatif sur cette page le total des années 201	et fournir un tableau e 6 et suivantes dans la c	n annexe par imputation
** S'il y a plusieurs imputations con comptable. *** Si le contrat se poursu tableau en annexe pour chacune des	mptables, indiquer le cu uit après 2016, indiquer	umulatif sur cette page le total des années 201	et fournir un tableau e 6 et suivantes dans la c	n annexe par imputation
** S'il y a plusieurs imputations con comptable. *** Si le contrat se poursu tableau en annexe pour chacune des	mptables, indiquer le cu uit après 2016, indiquer	umulatif sur cette page le total des années 201	et fournir un tableau e 6 et suivantes dans la c	n annexe par imputation
** S'il y a plusieurs imputations con comptable. *** Si le contrat se poursu tableau en annexe pour chacune des	mptables, indiquer le cu uit après 2016, indiquer années visées dans cett	umulatif sur cette page le total des années 201	et fournir un tableau e 6 et suivantes dans la c	n annexe par imputation
comptable. *** Si le contrat se poursu tableau en annexe pour chacune des	mptables, indiquer le cu uit après 2016, indiquer années visées dans cett CERTIFI	umulatif sur cette page le total des années 201 le colonne.	et fournir un tableau e 6 et suivantes dans la c	n annexe par imputation



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre	du jour no:_	14.	3
	Assemblée du :	<u>5 1</u>	ovembre	2014
	Résolution no :	CA-	2014-2	7/
RECOMMANDATION:				
1 conformément à la Loi sur les régimes consociété en cette matière, de nommer Mac membre nommé par la STM pour siéger (Syndicat du transport de Montréal CSN seront dorénavant les suivants :	dame Marie-Claude L au Comité du Régir	éonard, directric ne de retraite d	ce – exploitat le la Société	ion des stations, à titre de de transport de Montréa
Mesdames Céline Desmarteau, Sylvie Tre que messieurs Alain Brière, Luc Tremblay;				
 que cette nomination entre en vigueur 15 mars 2015 inclusivement, sauf en cas 				
3. la présente résolution modifie la résolution	n CA-2014-091 adopte	ée le 2 avril 201	4.	
LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POU	IR LA SOCIÉTÉ DE	: \$T	TI	
REQUÉRANT : Service des Régimes de retraite		TION EXÉCUTIVE urces humaines		
Nom: Isabelle Poissant Titre: Directrice	.10.2014. Nom:	Alain Brière Directeur exéc	utif	_ DATE: 14 10 126 K
	<u> </u>	/		
SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :	May			
EXPOSÉ DU BESOIN :				
Suite au départ de M. Dominique Lemay de la Société de transport de Montréal (Syndicat du trasein dudit Comité.				

OBJET : Remplacement d'une personne nommée par la Société pour siéger au Comité du Régime de retraite de la Société de transport de Montréal (Syndicat du transport de Montréal CSN)

DÉMARCHE, SOLUTION	PROPOSÉE ET CONCLUSION
Considérant que le départ de M. Dominique Lemay de la retraite de la Société de transport de Montréal (Syndicat du t	STM laisse un poste vacant au sein du Comité du Régime de ransport de Montréal CSN);
Considérant qu'il est pertinent que la Société désigne un nou	uveau membre pour remplacer M. Lemay au sein dudit Comité.
Considérant que le mandat des personnes nommées par Société de transport de Montréal (Syndicat du transport de N	la Société pour siéger au Comité du régime de retraite de la lontréal CSN) prend fin le 15 mars 2015;
Pour ces motifs, nous requérons :	
Societe pour sieger au Comite du Regime de retraite de	e – exploitation des stations, à titre de membre nommé par la la Société de transport de Montréal (Syndicat du transport de may, effective dès son adoption et jusqu'au 15 mars 2015.
Le tout tel que proposé dans la présente recommandation.	
CHEMINEMEN	IT DÉCISIONNEL
GPP (date) (Comité GPP, comités d	du conseil d'administration) Comité du CA (nom + date du comité)
	Connice du CA (nom + date du comite)
DÉVELOPPEI Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développ	MENT DURABLE
rediser la comormite aux engagements de la Politique de developp	ement durable (PC 1.13) :
LISTE DE	S ANNEXES
	<u></u>
RÉPARÉ PAR :	Service : Service des Régimes de retraite
DATE: #10 2014	DATE: 14/10/2014
lom : Lyne Claude itre : Conseillère juridique	Nom : Isabelle Poissant Titre : Directrice

OBJET : Remplacement d'une personne nommée par la Société pour siéger au Comité du Régime de retraite de la Société de transport de Montréal (Syndicat du transport de Montréal CSN)

INFORMATIONS FINANCIÈRES				
Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				Total
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	\$	\$	\$	\$

^{*} S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

de______ à_____

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**				0,00 \$
(B) TPS	0,00 \$	0,00\$	0,00\$	0,00 \$
(C) TVQ	0,00 \$	0,00 \$	0,00\$	0,00 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	0,00 \$	0,00 \$	0,00\$	0,00 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00 \$	0,00 \$	0,00\$	0,00 \$
(F) Montant net (D-E)	0,00 \$	0,00\$	0,00\$	0,00 \$
** S'il y a plusieurs imputations co comptable. *** Si le contrat se pours tableau en annexe pour chacune des SUBVENTION:	suit apres zu ro, ingiquer	lle total des années 20	e et foumir un tableau ei 16 et suivantes dans la co	n annexe par imputation olonne visée et fournir un
tableau en annexe pour chacune des	suit apres zu ro, ingiquer	lle total des années 20	e et foumir un tableau ei 16 et suivantes dans la co	n annexe par imputation olonne visée et fournir un
tableau en annexe pour chacune des	années visées dans cet	lle total des années 20	16 et suivantes dans la co	n annexe par imputation olonne visée et fournir un
tableau en annexe pour chacune des	cannées visées dans cet	te total des années 20 te colonne.	16 et suivantes dans la co	n annexe par imputation olonne visée et fournir un

Période couverte par le contrat :



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no :	
	Assemblée du : 5 novembre 2014	
	Résolution no : <u>CA-2014-272</u>	***************************************
RECOMMANDATION:		
par la Société en cette matière, de nomme comme administratrice du Régime de re	mplémentaires de retraite (L.R.Q. c. R-15.1) et à la réglementation a er Madame Isabelle Poissant, directrice du Service des Régimes de r traite des employés désignés de la Société de transport de Montr aine. Les administrateurs seront dorénavant les suivants :	retraite,
Messieurs Luc Tremblay, Alain Brière et Mada	me Isabelle Poissant.	
	ompter de la date de la présente résolution et demeure en force jusque membre de la date de la présente résolution et demeure en force jusque membre de la date de la présente résolution et demeure en force jusque de la date de la présente résolution et demeure en force jusque de la présente résolution et demeure en force jusque de la présente résolution et demeure en force jusque de la présente résolution et demeure en force jusque de la présente résolution et demeure en force jusque de la présente résolution et demeure en force jusque de la présente résolution et demeure en force jusque de la présente résolution et demeure en force jusque de la présente résolution et demeure en force jusque de la présente résolution et demeure en force jusque de la présente de	u'au 15
3. la présente résolution modifie la résolution	CA-2012-065 adoptée le 7 mars 2012.	
LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POU REQUÉRANT: Ressources humaines et services partagés Nom: Alain Brière Titre: Directeur exécutif	DIRECTION EXECUTIVE RESPONSABLE : Ressources humaines et services partagés	12034
Confrage of Canadama for a	T. Minus	
SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :	mereur	
EXPOSÉ DU BESOIN :		
Suite au départ à la retraite de Monsieur Jacques	Fontaine, il y a lieu de procéder à son remplacement.	

OBJET : Remplacement d'un administrateur pour le Régime de retraite des employés désignés de la Société de transport de Montréal.

DÉMARCHE, SOLUTION PROPOSÉE ET CONCLUSION		
Suite au départ à la retraite de Monsieur Jacques Fontaine, il		
CHEMINEMEN' (Comité GPP, comités de	T <u>DÉCISIONNEL</u> u conseil d'administration) ☐ Comité du CA (nom + date du comité)	
<u>DÉVELOPPEMENT DURABLE</u> Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :		
LISTE DES	S ANNEXES	
PRÉPARÉ PAR : Service des régimes de retraite Nom : Lyné Claude Titre : Conseillère juridique	Service : Service des régimes de retraite Nom : Isabelle Poissant Titre : Directrice	

OBJET : Remplacement d'un administrateur pour le Régime de retraite des employés désignés de la Société de transport de Montréal.

INFORMATIONS FINANCIÈRES				
Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Réglement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	\$	\$	\$	\$

	VENTILA	TION DES COÛTS		
Période couverte par le cont	rat: de	à		
	2014	2015 2016	et suivantes ***	TOTAL
) Base**				0,00
TPS	0,00\$	0,00 \$	0,00\$	0,00
) TVQ	0,00 \$	0,00 \$	0,00\$	0,00
	0,00\$	0.00 \$	0,00\$	0,00
) Montant TTI (A+B+C)	0,00 \$	0,00\$	0,00\$	0,00
) Ristourne TPS et TVQ		0,00 \$	0,00\$	0,00
Montant net (D-E) * S'il y a plusieurs imputations	0,00 \$ comptables, indiquer le cur	nulatif sur cette nage et foi	ımir un tableau en anne	xe par imputatio
* S'il y a plusieurs imputations comptable. *** Si le contrat se po ableau en annexe pour chacune	oursuit après 2016, indiquer le	e total des années 2016 et si	uivantes dans la colonne	visée et foumir ι
UBVENTION:	des armoss visses dans series			
OBVENTION .				
	CEPTIEIC	AT DU TRÉSORIER		
		AT DU TRÉSORIER		
Aucun certificat n'est requi		AT DU TRÉSORIER		



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no :
	Assemblée du : 5 novembre 2014
	Résolution no : <u>CA -2014 - 273</u>
RECOMMANDATION:	
de nommer Madame Isabelle Poissant, dir	rectrice du Service des Régimes de retraite, comme administratrice du e la Société de transport de Montréal, en remplacement de Monsieur ent dorénavant les suivants :
Messieurs Luc Tremblay, Alain Brière et Madam	ne Isabelle Poissant.
	mpter de la date de la présente résolution et demeure en force jusqu'au 15 mplacement anticipé par le Conseil d'administration.
la présente résolution modifie la résolution C	CA-2012-066 adoptée le 7 mars 2012.
REQUÉRANT Ressources humaines et services partagés Nom : Alain Brière Titre : Directeur exécutif	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE : Ressources humaines et services partagés
SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :	leay
EXPOSÉ DU BESOIN :	
Suite au départ à la retraite de Monsieur Jacques Fo	ontaine, il y a lieu de procéder à son remplacement.

14.5

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : Remplacement d'un administrateur pour le Programme d'allocations après retraite de la Société de transport de Montréal.

DÉMARCHE, SOLUTION PROPOSÉE ET CONCLUSION				
Suite au départ à la retraite de Monsieur Jacques Fontaine, il	y a lieu de procéder à son remplacement.			
(Comité GPP, comités d	T DÉCISIONNEL u conseil d'administration)			
GPP (date)	Comité du CA (nom + date du comité)			
	DÉVELOPPEMENT DURABLE			
Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développ	ement durable (PC 1.13) :			
LISTE DES ANNEXES				
PRÉPARÉ PAR:	SERVICE :			
Service des régimes de retraite	Service des régimes de retraite DATE: 4/1d 2014			
Nom : Lyne Claude Titre : Conseillère juridique	Nom : Isabelle Poissant Titre : Directrice			



OBJET : Remplacement d'un administrateur pour le Programme d'allocations après retraite de la Société de transport de Montréal.

INFORMATIONS FINANCIÈRES				
Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	\$	\$	\$	\$

Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat * S'il y a plus de 3 imputations comp fournir un tableau en annexe pour ch	\$ tables, indiquer le total de aque imputation comptab	\$ es imputations comptaile.	\$ bles 3, 4, 5, etc. dans la	colonne « Imputation 3 » et
	Ventil	LATION DES COÛTS		
Période couverte par le contrat	: de	à		
THE PERSON WE WIND IN	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**				0,00 \$
(B) TPS	0,00 \$	0,00\$	0,00	\$ 0,00 \$
(C) TVQ	0,00 \$	0,00 \$	0.00	
(D) Montant TTI (A+B+C)	0,00 \$	0,00 \$	0,00	\$ 0,00 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00 \$	0,00 \$	0,00	\$ 0,00 \$
(F) Montant net (D-E)	0,00 \$	0,00 \$	0,00	
** S'il y a plusieurs imputations co comptable. *** Si le contrat se pours tableau en annexe pour chacune des	uit après 2016, indiquer	le total des années 20	e et fournir un tableau	en annexe par imputation
SUBVENTION:				
	CERTIFIC	CAT DU TRÉSORIER)	
AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : (Huramy	natural desirabilità de la companya		
LES FONDS SONT DISPONIBLES :	TRÉSØRIE	ER	DA	TE:



	11 /
À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no :
	Assemblée du : 5 novembre 2014
	Résolution no : $ (A-2014-274) $
	• /
RECOMMANDATION:	
IL EST RECOMMANDÉ:	
D'ADOPTER LA POLITIQUE CORPORATIVE SUR LA GESTIO	N INTÉGRÉE DES RISQUES (PC 1.17)
LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR REQUÉRANT: GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES DATE: Nom: JOSÉE REMBLAY Titre: Gestionnaire corporatif, amélioration continue intégrée des risques	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE : 6/10/2014 FINANCES ET CONTRÔLE DATE : 6-10-2014 Nom: Luc Tremblay
The state of the s	
intégrée des risques dont la mission première est d à une saine gestion des risques et au renforcem	de transport de Montréal a entrepris une démarche structurée en gestion le sensibiliser et d'obtenir l'engagement des diverses entités de l'entreprise nent de la performance en fonction des cibles établies. L'adoption de la s est essentielle au succès de la démarche d'intégration.

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXECUTIF		
OBJET: ADOPTER LA POLITIQUE CORPORATIVE SUR LA GES	STION INTÉGRÉE DES RISQUES (PC 1.17)	
DÉMARCHE, SOLUTION PE	ROPOSÉE ET CONCLUSION	
Les activités de la STM l'exposent à un large éventail de ris objectifs et porter atteinte à sa réputation.	ques pouvant affecter sa capacité à atteindre sa mission, ses	
risques stratégiques, opérationnels et financiers tout en optimi	es différents risques consiste à protéger la Société contre les sant ses processus. Une gestion rigoureuse et efficace favorisé anticipant et répondant aux besoins du conseil d'administration	
décisions éclairées dans l'intérêt de l'organisation en identific importants liés aux risques. Elle vise à faire le passage entre	on intégrée des risques. L'approche adoptée vise à prendre des ant, en évaluant, en atténuant et en communiquant les enjeux une approche où les risques sont gérés en cloisonnement par globalisante où les décisions sont prises en fonction de	
	de l'entreprise a commencé en 2012, par la mise sur pied d'une ue et innovations. En 2013, la STM a identifié et évalué ses ler des contrôles et des stratégies pour réduire ces risques.	
Grâce à cette démarche la STM a une approche globale stru de contrôle pour atteindre une meilleure performance.	cturée et concertée ce qui lui permet d'optimiser les processus	
	T DÉCISIONNEL u conseil d'administration) ☑ Comité du CA Comité de vérification, 18 sept. 2014	
DÉVELOPPEM	ENT DURABLE	
Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développe		
La politique s'inscrit dans un processus de bonne gouvernan comprend des risques liés aux critères environnementaux, s		
LISTE DES	S ANNEXES	
PRÉPARÉ PAR : Avant fram Ovante : 16/10/2014 Nom : Josée Tremblay	SERVICE : DATE : Celine Desmarteau	
Titre : Gestionnaire corporatif, amélioration continue et gestion intégrée des risques	Titre : Directrice principale, Planification stratégique	

OBJET:				
	INFORMA	ATIONS FINANCIÈRES		
Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	\$	\$	\$	\$
	VENTI	LATION DES COÛTS		
Période couverte par le contra	at : de	à		
	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**				0,00
(B) TPS	0,00 \$	0,00\$	00,0	\$ 0,00
(C) TVQ	0,00 \$	0.00 \$	00,0	\$ 0,00
(D) Montant TTI (A+B+C)	0,00 \$	0,00\$	0,00	\$ 0,00
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00 \$	0.00\$	0.00	\$ 0,00
(F) Montant net (D-E)	0,00 \$	0,00 \$	0,00	\$ 0,00
** S'il y a plusieurs imputations comptable. *** Si le contrat se pou tableau en annexe pour chacune d	ırsuit après 2016, indique	r le total des années 20	e et fournir un tableau 016 et suivantes dans la	en annexe par imputation colonne visée et fournir o
SUBVENTION:				
	CERTIF	ICAT DU TRÉSORIEI	7	
AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS	- To			
LES FONDS SONT DISPONIBLES :	TRÉSOR	area a constant a cons	n	ATE :



	Sull
À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no :
	Assemblée du : 5 novembre 2014
	Résolution no : $(A-2014-275)$
RECOMMANDATION:	
[(APS1), à l'entreprise JEAN RACINE, pour	42) carcasses d'autobus à plancher surbaissé de première génération run prix de vente de 101 262,00 \$, plus la taxe sur les produits et de vente total de 106 325,10 \$, le tout conformément aux termes et STM-4783-05-14-61 et au projet d'entente.
LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POI	UR LA SOCIÉTÉ DE : 0 \$ TTI
REQUÉRANT: CHAÎNE D'APRROVISIONNEMENT Nom: Line Boucher Titre: Directrice	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE : RESSOURCES HUMAINES ET SERVICES PARTAGÉS DATE : Nom : Alain Brière Titre : Directeur exécutif
SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :	anlley
EXPOSÉ DU BESOIN :	
le ministère des Transports du Québec (MTQ), i	ses autobus urbains sur une vie utile de seize (16) ans, telle qu'acceptée par pour fin de subvention. La moyenne d'âge des autobus mis au rancart doit mément aux modalités du programme d'aide du MTQ.
Cette moyenne d'âge, pour les quarante-deux (4 processus de disposition des véhicules, dont la séance tenue le 2 octobre 2013 (Résolution CA-2	2) autobus APS1, a été atteinte en janvier 2014. La STM a donc démarré le mise au rancart a été autorisée par le conseil d'administration lors de la 2013-293).
Il est essentiel pour la STM de procéder à la d	lisposition de ces quarante-deux (42) autobus au moment de leur arrêt de

service, afin d'éviter l'encombrement des espaces de stationnement et d'éventuelles dépenses de location de terrains

Recommandation-type divers (REV . 12-11-2013)

réservés à cet effet.

OBJET: STM-4783-05-14-61 (Appel de propositions sur invitation) Disposition de carcasses d'autobus à plancher surbaissé

DÉMARCHE, SOLUTION PROPOSÉE ET CONCLUSION

La démarche d'appel de propositions :

Un appel de propositions a été envoyé à trois (3) entreprises, le 23 juillet 2014. Les offres des proposants ont été ouvertes publiquement le 13 août 2014.

Le marché :

L'appel de propositions était destiné à des entreprises œuvrant dans les secteurs du démantèlement et du recyclage de métaux. Les proposants devaient être détenteurs des documents suivants, afin de répondre aux conditions d'admissibilité :

- Licence de commerçant et recycleur de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ);
- Certificat d'autorisation émis par le ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

Analyse des propositions :

Les trois (3) entreprises qui avaient reçu l'appel de propositions ont déposé une offre. Deux (2) d'entre elles sont détentrices des documents ci-haut mentionnés. Il est recommandé d'accepter l'offre du plus haut proposant conforme aux conditions du document d'appel de propositions STM-4783-05-14-61, soit l'entreprise JEAN RACINE.

Estimation:

GPP : N/A

Les quarante-deux (42) autobus APS1 étant considérés comme des carcasses destinées au marché du recyclage, l'estimation de la valeur marchande a été produite à l'aide du prix de la tonne métrique d'acier. Le poids d'un autobus de type APS1 étant d'environ douze (12) tonnes, nous avons estimé obtenir un prix de 2 400,00 \$ hors taxes, pour chaque autobus (prix moyen de la tonne métrique d'acier en 2014 : 200,00 \$ la tonne. Source : RECYC-QUÉBEC).

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration) Comité du CA : N/A

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) ;

La disposition des autobus cadre avec l'approche basée sur la hiérarchie des 3RV (Réduction à la source, Réemploi, Recyclage et Valorisation) établie par la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.

LISTE DES	SANNEXES
PRÉPARÉ PAR : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION	SERVICE: DIRECTION CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

DATE: 2014 - 10 - 16 POUR Farid Netiche Nom:

Acheteur Titre:

Nom: Line Boucher Titre: Directrice

DATE : 16 10 1201

OBJET : STM-4783-05-14-61 (Appel de propositions sur invitation)
Disposition de carcasses d'autobus à plancher surbaissé

INFORMATIONS FINANCIÈRES						
Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total		
Centre	N/A	N/A				
Compte				<u> </u>		
Ordre interne						
Réseau activité				<u> </u>		
Règlement d'emprunt						
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	\$	\$	\$	\$		

	VENTILAT	TION DES COÛTS		
Période couverte par le contrat :	deN/A	à N/A		
	2014	2015 2016	et suivantes ***	TOTAL
A) Base**				0,00
B) TPS	0,00 \$	0,00 \$	0,00\$	0.00
c),TVQ	0,00 \$	0.00 \$	0,00\$	0,00
D) Montant TTI (A+B+C)	0,00 \$	0.00 \$	0,00\$	0,00 5
E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0.00\$	0.00
F) Montant net (D-E)	0,00 \$	0,00 \$	0,00\$	0,00 \$
** S'il y a plusieurs imputations con comptable. *** Si le contrat se poursu	nptables, indiquer le cum iit après 2016, indiquer le années visées dans cette d	total des années 2016 et si	umir un tableau en annex uivantes dans la colonne v	e par imputatior visée et foumir ur
tabicaa cir amieke poar endeane dee				
	CERTIFICA	AT DU TRÉSORIER		
SUBVENTION: Augun certificat n'est requis	CERTIFICA Le ven	IT DU TRÉSORIER		



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL AI	rticle de l'ordre du jour no : 14.9
A:	ssemblée du : 5 novembre 2014
Re	ésolution no : <u>CA - 2014 - 277</u>
RECOMMANDATION:	
développement durable à titre de « membre e	an-Pierre Reveret pour siéger au comité – Gouvernance, éthique et externe occasionnel » durant un mandat d'une durée de 2 années et nité conformément aux modalités prévues à l'article 4 de sa charte.
de lui verser un jeton de présence pour chacune	e de ses participations à :
 une rencontre du comité, jusqu'à concu 	ırrence de dix (10) jetons de présence par année;
 une rencontre d'un sous-comité constit moins un membre siégeant au conseil d 	ué par le comité, à la condition que ce sous-comité soit composé d'au d'administration de la Société;
 une séance de travail extraordinaire, au 	utorisée par le président du comité.
3. que le jeton de présence d'un membre externe	occasionnel soit fixé à MILLE DOLLARS (1000 \$).
 que cette nomination soit effective à compter résolution du conseil d'administration de la Soci 	de ce jour, et ce, jusqu'à ce qu'elle soit modifiée ultérieurement par iété.
LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA	A SOCIÉTÉ DE : \$ TTI
REQUÉBANT : DATE : 20.00 Nom : Me CHRISTIAN PORTELANCE Titre : Secrétaire général adjoint	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE : DATE : 20/10/19 Nom: Me Sylvie Tremblay Titre : Secrétaire générale
SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :	DATE :

EXPOSÉ DU BESOIN:

Suite à l'adoption de la charte du comité « Gouvernance, éthique et développement durable » le 18 décembre 2013 prévoyant l'inclusion à son mandat de responsabilités en matière de développement durable, il est souhaitable pour le succès de ses travaux de permettre à ses membres de pouvoir compter sur les conseils d'un membre externe détenant une expertise dans le domaine. Comme les questions de développement durable ne seront probablement pas discutées à chacune des séances, il a été convenu de faire appel à ses services sur une base occasionnelle.

OBJET: Approuver la nomination d'un « membre externe occasionnel » au comité – Gouvernance, éthique et développement durable

,		
		T CONCLUSION

Conforméme	nt à	l'article 4	de la cha	arte du com	té – Gouv	ernance	e, éthiqi	ue et d	évelopp	pemen	t durable	qui pré	voit	la possib	ilité
de nommer i	ın «	membre	externe	occasionnel	» participa	ant au t	ravaux	dudit (comité	lorsqu	e convoqi	ué par	son	présiden	ıt, il
est proposé	de	nommer	Monsieu	ır Jean-Pie	re Rever	et à ce	poste	étant	donné	son	expertise	dans	le	domaine	du
développeme	ent d	lurable.													

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

CETTE RECOMMANDATION CONTRIBUE AUX ENGAGEMENTS ÉNONCÉS À LA PC 1.13

LISTE DES ANNEXES

PRÉPARÉ PAR :

DATE : 20 oct 2014

Nom : Sylvain Laliberté

Titre : Conseiller corporatif –Politiques et directives

SERVICE :

Nom : Me Christian Portelance

Titre : Secrétaire général adjoint

OBJET: Nominations d'un « membre externe occasionnel » au comité – Gouvernance, éthique et développement durable.

	INFORMA	ATIONS FINANCIÈRES			
Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	T	otal
Centre					
Compte					
Ordre interne Règlement d'emprunt					
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	. \$	\$	\$	s	
* S'il y a plus que 3 imputations compt fournir un tableau en annexe pour chac			tables 3, 4, 5 etc. dans	s la colonne « In	nputation 3 » et
Inscription au PTI 🔲 Oui	☐ Non				
	Vester	ATION DEC COÛTO			
	VENIIL	LATION DES COÛTS			
Période couverte par le contrat :	de	à			
	ANNÉE 1	ANNÉE	2 ANNÉ	E 3	TOTAL
(A) Base**					0,00 \$
(B) Contingences	0	,00\$	0.00 \$	0,00 \$	0,00 \$
(C) Sous-Total (A+B)	0	.00 \$	0.00 S	0.00 \$	0,00 \$
(D) TPS	0	.00 \$	0.00 \$	0,00 \$	0,00 \$
(E) TVQ	0	,00 S	0,00 \$	0.00\$	0,00 \$
(F) Montant TTI (C+D+E)	0	,00 s	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
(G) Ristourne TPS	.0	.00\$	0,00 \$	0.00 \$	0,00 \$
(H) Montant net (F-G)	0	,00 s	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
** C'il y a pluojoura imputatione com	nptables, indiquer le cu	umulatif sur cette na	ge et fournir un table	eau en annexe	par imputation
comptable. *** Si le contrat s'échelonn et fournir un tableau en annexe pour cl		ins, indiquer le total de	es années 3, 4 et 5, et		
comptable. *** Si le contrat s'échelonn		ins, indiquer le total de	es années 3, 4 et 5, et		
comptable. *** Si le contrat s'échelonn et fournir un tableau en annexe pour cl	hacune des années vise	ins, indiquer le total de	es années 3, 4 et 5, et e.		
comptable. *** Si le contrat s'échelonn et fournir un tableau en annexe pour cl	CERTIFIC	ns, indiquer le total dé ées dans cette colonn	es années 3, 4 et 5, et e.		